



Assemblée générale

Distr. générale
28 novembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Point 163 de l'ordre du jour
Financement de l'Opération hybride
Union africaine-Nations Unies au Darfour

Exécution du budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de l'Opération	9
D. Coopération avec les missions de la région	13
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays.	14
F. Cadre de budgétisation axée sur les résultats	15
III. Exécution du budget	58
A. Ressources financières	58
B. Dépenses au Centre de services régional d'Entebbe	59
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources	60
D. Évolution des dépenses mensuelles	60
E. Autres recettes et ajustements	61



F.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	61
G.	Contributions non budgétisées	62
IV.	Analyse des écarts	62
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	69
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 65/305 et 66/279	69

Résumé

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 est mise en évidence dans des tableaux financiers axés sur les résultats et présentés par composantes : processus de paix; sécurité; état de droit, gouvernance et droits de l'homme; coordination de l'action humanitaire, du relèvement et du développement; et appui.

La MINUAD a continué à réaliser des progrès importants en matière de déploiement intégral et, pendant l'exercice 2011/12, elle a concentré ses efforts sur les priorités suivantes : a) assurer la protection des civils, un accès rapide et sans entrave, en toute sécurité, aux organismes humanitaires, et la sûreté et la sécurité du personnel et des activités humanitaires; b) promouvoir le processus de paix et la mise en œuvre d'un accord général et l'instauration d'un cessez-le-feu durable; c) appuyer les activités de promotion de l'état de droit, y compris par le renforcement du système judiciaire et du système pénitentiaire et par le renforcement des capacités en matière de droits de l'homme et d'égalité des sexes; d) aider l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires humanitaires dans leurs travaux de relèvement et de reconstruction rapides en assurant la sécurité de la zone.

L'exécution du mandat de la mission est toujours entravée par des restrictions aux déplacements et des refus d'accès, ainsi que des retards dans la délivrance des visas. À cela s'ajoutent des difficultés rencontrées pour fournir l'appui, telles que l'étendue de la zone d'opérations, la longueur et la difficulté des voies d'approvisionnement et le mauvais état des infrastructures, la lenteur des procédures de passation des marchés, les conditions environnementales extrêmes et l'instabilité de la situation en matière de sécurité.

Le montant brut des dépenses de fonctionnement de l'Opération pour l'exercice 2011/12 s'élevait à 1 615 840 100 dollars (montant net : 1 586 618 700 dollars), ce qui représente un taux d'exécution du budget de 95,7 %, du montant brut approuvé, qui était de 1 689 305 500 dollars (montant net : 1 661 143 700 dollars).

L'utilisation des ressources financières a été inférieure aux prévisions principalement parce que le matériel majeur appartenant aux contingents n'a pas été déployé ou ne pouvait pas être réparé, que la relève des contingents issus des pays voisins a été réalisée avec les moyens aériens de l'ONU et que les activités de transport aérien ont été moins importantes que prévu. La réduction des dépenses prévues a été partiellement compensée par des dépenses de personnel national et international élevées dues principalement au taux de vacance de postes inférieur à celui retenu pour l'établissement du budget et à la révision du barème des traitements.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Variation	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	780 740,8	727 502,1	53 238,7	6,8
Personnel civil	288 261,0	317 014,9	(28 753,9)	(10,0)
Dépenses opérationnelles	620 303,7	571 323,1	48 980,6	7,9
Montant brut	1 689 305,5	1 615 840,1	73 465,4	4,3
Recettes provenant des contributions du personnel	28 161,8	29 221,4	(1 059,6)	(3,8)
Montant net	1 661 143,7	1 586 618,7	74 525,0	4,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	1 689 305,5	1 615 840,1	73 465,4	4,3

Ressources humaines : exécution du budget

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (en moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	260	215	17,3
Contingents	19 295	17 769	7,9
Police des Nations Unies	3 772	2 930	22,3
Unités de police constituées	2 660	2 233	16,1
Personnel recruté sur le plan international ^c	1 267	1 098	13,3
Personnel recruté sur le plan national	3 366	2 905	13,7
Volontaire des Nations Unies	616	479	22,2
Emplois de temporaires ^d			
Personnel recruté sur le plan international	22	16	27,3
Personnel recruté sur le plan national	15	12	20,0
Personnel fourni par des gouvernements	6	2	66,7

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Comprend un poste P-5 d'administrateur hors classe chargé de la coordination des mesures de sécurité sur le terrain financé selon des modalités de partage des coûts convenues avec l'équipe de pays des Nations Unies.

^d Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, présenté dans le rapport du Secrétaire général du 18 février 2011 (A/65/740), s'élevait à un montant brut de 1 708 748 400 dollars (montant net : 1 680 586 600 dollars). Il devait permettre de financer le déploiement de 260 observateurs militaires, 19 295 membres des contingents, 6 432 membres du personnel de police, dont 2 660 membres d'unités constituées, 1 289 membres du personnel recruté sur le plan international, 3 381 membres du personnel recruté sur le plan national dont 185 administrateurs recrutés sur le plan national, et 616 Volontaires des Nations Unies.

2. Dans son rapport du 28 avril 2011, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 1 694 607 000 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet au 30 juin 2012 (A/65/743/Add.13, par. 67).

3. Par sa résolution 65/305, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 1 689 305 500 dollars (montant net : 1 661 143 700 dollars) pour financer le fonctionnement de l'Opération pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de l'Opération dans sa résolution 1769 (2007) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat correspondant à l'exercice sur lequel porte le présent rapport a été énoncé dans ses résolutions 1935 (2010) et 2003 (2011).

5. L'Opération a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est d'assurer un règlement politique viable et une sécurité durable au Darfour.

6. Dans le cadre de cet objectif général, l'Opération a contribué, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après présentés par composante : processus de paix; sécurité; état de droit, gouvernance et droits de l'homme; coordination de l'action humanitaire, du relèvement et du développement; et appui.

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2011/12, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Les grandes priorités de l'Opération pendant l'exercice considéré étaient les suivantes : a) assurer la protection des civils, un accès rapide et sans entrave, en toute sécurité, aux organismes humanitaires, et la sûreté et la sécurité du personnel et des activités humanitaires; b) promouvoir le processus de paix et la mise en œuvre d'un accord général et l'instauration d'un cessez-le-feu durable; c) appuyer les activités de promotion de l'état de droit, y compris par le renforcement du système judiciaire et du système pénitentiaire et par le renforcement des capacités en matière de droits de l'homme et d'égalité des sexes; d) aider l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires humanitaires dans leurs travaux de relèvement et de reconstruction rapides en assurant la sécurité de la zone.

9. L'Opération a continué à renforcer ses capacités pour assurer la protection des civils et améliorer la sûreté et la sécurité du personnel et des biens de l'ONU ainsi que du personnel et des activités humanitaires. Sur ce point, la MINUAD a multiplié les patrouilles énergiques menées sur de longues distances et escorté des convois et du personnel humanitaires pour atteindre 15 296 villages et camps de personnes déplacées. Elle a en outre poursuivi la destruction de munitions non explosées et de restes explosifs de guerre ainsi que des opérations de déminage afin d'ouvrir des voies de circulation et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, les patrouilles des soldats de la paix et la circulation des populations locales. De plus, 24 membres civils du personnel des services organiques, spécialisés dans les affaires civiles, les droits de l'homme, les affaires humanitaires et l'état de droit, ont été déployés dans les bases d'opérations situées dans tout le Darfour pour renforcer les dispositifs d'alerte et les mécanismes d'intervention rapide. La présence accrue de sections organiques dans les zones reculées devait renforcer la coopération entre les organismes des Nations Unies, les autorités locales, les organisations non gouvernementales ou de la société civile ainsi que la réponse conjointe aux problèmes rencontrés sur le terrain en matière de protection, d'aide humanitaire et de relèvement.

10. L'exécution du mandat de la mission continue d'être entravée par des restrictions aux déplacements et des refus d'accès imposés par les autorités et les forces belligérantes d'opposition, en particulier dans les secteurs du nord et du sud où des affrontements armés persistent entre le Front révolutionnaire soudanais et le Gouvernement soudanais dans le Kordofan méridional. De vastes zones du Darfour restent classées dans les phases III et IV du plan de sécurité en raison d'affrontements sporadiques de faible intensité entre les Forces armées soudanaises et les mouvements armés, en particulier au Darfour septentrional, dans les zones de Shangil Tobaya, Dar el-Salam et Thabet, à Greida, Al Fursan et Saysaban et dans leurs environs, ainsi que dans les zones limitrophes de l'État du Kordofan méridional et du Soudan du Sud, au Darfour méridional.

11. L'Opération appuie toujours le processus de paix dirigé par le Représentant spécial conjoint et Médiateur en chef conjoint par intérim en fournissant un appui logistique et technique et en multipliant les initiatives de réconciliation au niveau de la population locale dans le but d'amplifier et d'approfondir l'engagement en faveur du processus de paix.

12. Le Gouvernement soudanais et le Mouvement pour la libération et la justice ont signé l'Accord sur l'adoption du Document de Doha pour la paix au Darfour, du

14 juillet 2011, dont les dispositions traitent en détail des causes du conflit au Darfour. En conséquence, le Gouvernement soudanais a créé, pour collaborer avec lui, l'Autorité régionale pour le Darfour, entrée pleinement en fonction le 8 février 2012, comme entité responsable à titre principal de la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour. À l'appui du processus de mise en œuvre, la MINUAD a organisé des réunions trilatérales mensuelles avec l'Autorité régionale pour le Darfour, le Ministre d'État à la Présidence et le Chef du Bureau de suivi de l'Accord de paix pour le Darfour. Concernant le processus de médiation, le Représentant spécial conjoint et Médiateur en chef conjoint par intérim a aussi tenu des réunions de consultation avec les mouvements réticents et les mouvements non signataires ainsi que des réunions bilatérales avec des hauts responsables politiques du Soudan, du Qatar et du Tchad pour discuter des moyens de faire participer les mouvements réticents et les mouvements non signataires au processus de paix.

13. Dans le but d'étendre et d'approfondir la participation locale et l'adhésion au Document de Doha pour la paix au Darfour, la MINUAD a organisé 140 ateliers de diffusion et fourni une aide technique et logistique à cet effet aux cinq États qui composent le Darfour en collaboration avec la Commission de suivi du Document de Doha pour la paix au Darfour, l'Autorité régionale pour le Darfour et le Mouvement pour la libération et la justice. Ces ateliers ont permis de toucher directement environ 25 000 participants (dont 34 % de femmes) appartenant à des groupes de parties prenantes du Darfour, et notamment des dirigeants politiques, des membres des administrations locales, des jeunes, des nomades, des agriculteurs, des personnes déplacées, des représentants des organisations de la société civile, des représentants locaux du Gouvernement soudanais, des enseignants, du personnel de santé, des autorités religieuses, des membres des organisations non gouvernementales locales et des médias et des représentants des parties signataires. De plus, la MINUAD a prêté son aide logistique pour le transport de 50 000 exemplaires du Document de Doha pour la paix au Darfour dans tout le Darfour; elle a participé aux trois réunions de la Commission de suivi du Document de Doha pour la paix au Darfour et elle a de surcroît fourni un appui en matière de secrétariat à deux de ces réunions tenues à Al-Fasher, le 11 septembre 2011 et le 16 janvier 2012. La MINUAD a aussi continué à organiser des ateliers dans tout le Darfour à l'appui du règlement des différends, de la réconciliation locale (« judiya ») et du dialogue au niveau local, ce qui a permis de toucher plus de 5 000 participants, au nombre desquels des membres des administrations locales et des administrations municipales, des personnes déplacées, des femmes, des agriculteurs, des nomades, des universitaires, des fonctionnaires, des jeunes et des élèves.

14. L'Opération, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, a continué à renforcer la capacité des institutions de l'État à faire régner l'état de droit, à fonctionner dans le respect des principes de bonne gouvernance et à garantir les droits de l'homme et les libertés de la population. À cette fin, la MINUAD a continué de veiller à l'élaboration et l'intégration transversale de stratégies de lutte contre la violence sexuelle et sexiste, d'assurer la protection des enfants, de veiller à la mise en place de mécanismes permettant d'intensifier les activités d'information et de soutien concernant le VIH/sida au sein de la population du Darfour. De plus, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la MINUAD a poursuivi le dialogue avec les forces armées et les groupes armés dans le but de garantir le respect des engagements contenus dans les plans d'action pour mettre fin au

recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats et aux autres violations graves des droits des enfants.

15. En décembre 2011, la MINUAD a restructuré la gouvernance et la gestion de projets à impact rapide de manière à améliorer leur mise en œuvre. Les nouvelles caractéristiques du programme des projets à impact rapide se fondent sur les principes suivants : a) transfert des responsabilités au niveau sectoriel, pour faire en sorte que les secteurs et les autres composantes des missions se chargent de la sélection et de la mise en œuvre des projets; b) décentralisation de la gestion financière, particulièrement pour le traitement et la validation des rapports financiers dans les secteurs régionaux; et c) création d'une équipe sectorielle de mise en œuvre et de suivi, chargée de contrôler l'exécution des projets et de présenter les rapports correspondants. Les projets à impact rapide porteront essentiellement sur les priorités thématiques à déterminer tous les ans, conformément au mandat conféré à la MINUAD. À cet égard, six thèmes prioritaires ont été arrêtés pour 2012 : a) l'eau et l'assainissement, b) la santé, c) le relèvement rapide et les moyens de subsistance, d) l'autonomisation des populations sous-représentées, e) la protection de l'environnement, et f) l'éducation. En outre, une série d'ateliers ciblant les partenaires d'exécution, les sections organiques, les forces armées et la police ont été organisés dans quatre États du Darfour (le Darfour septentrional, le Darfour méridional, le Darfour occidental et le Darfour central). Au total, 207 organisations locales et partenaires d'exécution et 195 coordonnateurs de la MINUAD ont reçu des formations sur l'exécution, le contrôle, la gestion financière des projets et la présentation des rapports correspondants. En conséquence, 54 des 100 projets en souffrance concernant l'eau et l'assainissement, le développement communautaire et la santé ont été menés à bien tandis que 46 d'entre eux se trouvent encore à des stades divers de leur exécution.

16. Le montant brut des dépenses de fonctionnement de l'Opération pour l'exercice 2011/12 s'élevait à 1 615 840 100 dollars (montant net : 1 586 618 700 dollars), tandis que le montant brut des crédits approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/305 pour son fonctionnement s'élevait à 1 689 305 500 dollars (montant net : 1 661 143 700 dollars).

17. Durant la période visée, on a constaté une réduction appréciable des coûts concernant les militaires et le personnel de police, d'abord parce que le matériel majeur appartenant aux contingents n'a pas été déployé ou ne pouvait être réparé, ce qui a entraîné la réduction des montants à rembourser aux pays qui fournissent des contingents et des unités de police constituées et, ensuite, parce que la relève des contingents provenant des pays voisins a été réalisée avec les moyens aériens de l'ONU au lieu des vols commerciaux affrétés qui avaient été inscrits au budget. La réduction des ressources nécessaires s'expliquait aussi par des activités de transport aérien moins importantes que prévu.

18. La réduction globale des dépenses a été partiellement compensée par des dépenses de personnel national et international élevées dues au taux de vacance de postes inférieur à celui retenu pour l'établissement du budget et à la révision du barème des traitements. Au nombre des facteurs qui ont contribué à l'amélioration du taux d'occupation des postes, il convient de citer la suppression de 199 postes d'agent recruté sur le plan international et la conversion de 55 d'entre eux en postes d'agent recruté sur le plan national, conformément aux dispositions de la résolution 65/248 de l'Assemblée générale concernant l'harmonisation des conditions d'emploi

sur le terrain; l'intégration d'agents issus des missions réduisant leurs effectifs (Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad, Bureau intégré des Nations Unies au Burundi et Mission des Nations Unies au Népal); le recrutement de candidats sélectionnés par le Conseil central de contrôle pour le personnel des missions; et l'intensification de la campagne visant à engager des agents recrutés sur le plan national lancée par la MINUAD sur les chaînes de radio ou de télévision publiques et dans la presse écrite, ainsi que sur le site Web de l'Opération. En outre, l'introduction d'une prime de danger, la mise en place d'un cycle court pour les congés de repos et de récupération et l'amélioration des équipements sociaux ont aussi contribué à fidéliser le personnel. Néanmoins, la délivrance des visas d'entrée au Soudan continue de poser des problèmes. Au 30 juin 2012, 26 candidats avaient décliné des offres d'emploi, 106 avaient été recrutés, et 134 avaient quitté la mission, ce qui représente un solde net négatif de 28 agents au titre du recrutement réalisé pendant l'exercice considéré. Le taux moyen de rotation du personnel était de 11 fonctionnaires par mois, d'où la nécessité de procéder en permanence à des campagnes de recrutement pour remplacer le personnel quittant son service.

C. Activités d'appui de l'Opération

19. Au cours de la période considérée, la MINUAD a continué de rencontrer des problèmes pour mener à bien son programme de travail. En particulier, le pays d'accueil a limité la délivrance des visas d'entrée et restreint les opérations aériennes et les importations de matériaux de construction. D'autres facteurs ont compliqué l'appui aux opérations, notamment l'étendue de la zone concernée, la longueur et la difficulté des voies d'approvisionnement, la mauvaise qualité des infrastructures, la longueur des procédures de passation des marchés, les conditions environnementales difficiles et les conditions de sécurité incertaines.

20. Conformément à la résolution 2003 (2011) du Conseil de sécurité, la MINUAD a mené en concertation avec l'Union africaine un examen approfondi de son personnel en tenue, qui a débouché sur un important réaménagement de la composante militaire et de la composante police et sur la révision de leur concept d'opérations. Ce dernier sera appliqué sur une période de 12 à 18 mois, à partir de juillet 2012. Dans la perspective d'une diminution des forces combinées et de l'abandon des postes de police de proximité, cet examen a eu des conséquences sur les projets immobiliers, notamment pour les bases d'opérations. Quatre des 36 bases initialement prévues ne sont plus nécessaires pour assurer la présence opérationnelle requise. Trois d'entre elles n'étaient encore qu'à l'état de projet et la quatrième sera transférée au Gouvernement soudanais lors du redéploiement des fonctionnaires en uniforme. Les 32 bases d'opérations restantes ont été achevées, moyennant le réaménagement supplémentaire de cinq d'entre elles pour la réinstallation d'une unité de police constituée ou de conseillers pour les questions de police.

21. En ce qui concerne les autres projets pluriannuels, la construction des locaux destinés au quartier général de l'Opération et aux postes de commandement de secteur s'est terminée à la fin de l'exercice 2011/12. La base d'opérations d'El Daein devenant le poste de commandement du nouveau secteur est, la construction d'installations supplémentaires a débuté pendant l'exercice 2011/12 et se prolongera sur l'exercice 2012/13. D'autres projets du plan technique, comme la construction de 26 kilomètres de routes d'accès goudronnées menant aux camps géants et de

routes de desserte gravillonnées entre les 15 bases d'opérations et les grands axes, ont été achevés avant le 30 juin 2012. La construction d'aérogares, d'aires de stationnement et de voies de circulation aéroportuaires était toujours en cours à la fin de la période considérée. À l'aéroport de Nyala, le tapis de gravier de l'aire de stationnement et de la voie de circulation est terminé mais le revêtement n'a pas encore été posé. En raison de problèmes fonciers, la construction de l'aérogare principale, de la voie de circulation et des aires de stationnement de l'aéroport d'Al-Fasher demeure en suspens. Le gouvernement hôte n'ayant pas terminé le nouvel aéroport d'El Geneina, la construction d'une aérogare a été reportée à l'exercice 2012/13. L'aménagement des hélistations qui permettront aux appareils de la MINUAD de se poser sans danger dans les sites isolés était en cours à la fin de l'exercice 2012/13.

22. Afin de renforcer la planification, l'établissement de rapports, le suivi de projets et l'échange d'informations entre toutes ses composantes, la MINUAD a fait de l'ancien Centre mixte des opérations logistiques, placé sous la responsabilité du Chef du Service d'appui intégré, son nouveau Centre d'appui à l'Opération, qui relève directement du Directeur de l'appui à l'Opération. Elle a pour cela utilisé les ressources disponibles. Un groupe de gestion des projets a en outre été créé, qui sera chargé d'établir des directives pour la mise en œuvre et le suivi des grands projets et d'en assurer la supervision. Cette mesure, qui place les grands projets sous le contrôle d'une seule et même instance, améliore la gestion de l'Opération. Par ailleurs, afin de mettre l'accent sur la bonne gestion des moyens des Nations Unies, des modes opératoires normalisés ont été mis au point pour l'appui aux entités ne faisant pas partie de la MINUAD et un mémorandum d'accord visant à définir clairement les procédures de demande d'appui a été conclu avec l'Autorité régionale pour le Darfour.

23. Pour réduire le plus possible sa dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles et son empreinte carbone, la MINUAD a davantage eu recours aux sources d'énergie durable. Elle a notamment utilisé l'énergie solaire pour la plateforme VSAT et les stations et relais hertziens. L'Opération a sécurisé ses communications radio en renforçant les systèmes de radiocommunication ultra-haute fréquence à Al-Fasher, El Geneina, Nyala et Zalengei. Soucieuse de réduire le plus possible les déplacements à l'intérieur et hors de sa zone de mission et de renforcer les communications entre les bureaux isolés et les bureaux régionaux, la MINUAD a amélioré l'infrastructure de ses services de visioconférence.

24. Pour répondre à ses besoins opérationnels et logistique et, surtout, en raison de la topographie difficile et de la médiocrité de l'infrastructure routière et ferroviaire au Darfour, la MINUAD a continué de faire largement appel à l'aviation. Au cours de l'exercice 2011/12, elle a utilisé 9 avions sur les 10 prévus et 30 hélicoptères sur 33 (dont 5 hélicoptères tactiques), sur 31 sites, dont 5 aéroports (Al-Fasher, Nyala, El Geneina, Khartoum et Entebbe) et 26 hélistations. La MINUAD a cependant continué de se heurter à un certain nombre de problèmes dus au retard pris dans le déploiement de la flotte aérienne, au nombre limité de places de stationnement dans différents aéroports au Darfour et, tout particulièrement, à l'absence d'une base d'opérations principale spéciale pour ses avions-cargo lourds IL-76. Cette carence a entraîné la suspension du contrat et le recours à des arrangements régionaux par l'intermédiaire du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements. Les opérations ont d'autre part été sensiblement gênées par diverses restrictions à la liberté de circulation, souvent dues à des interdictions temporaires de décollage ou

d'atterrissage, à l'aéroport de Nyala, à l'encontre des hélicoptères militaires ou civils des Nations Unies pour des raisons de sécurité, à des refus d'habilitations de sécurité et des restrictions à l'utilisation des hélicoptères de transport de moyen tonnage Mi-26 et des hélicoptères tactiques Mi-35, ainsi qu'à l'indisponibilité des appareils pour raisons techniques.

25. La MINUAD a continué d'assurer le transport de cargaisons pour les contingents ou pour les Nations Unies, vers et depuis le Darfour, en utilisant en général la route à partir de Port-Soudan, unique point d'accès maritime. À cet effet, les chargements ont été acheminés avec les moyens des Nations Unies ou du matériel loué sur place. Les articles sensibles ou attrayants comme le matériel informatique, les munitions, les explosifs et les armes, ont été habituellement acheminés à bord d'avions de l'ONU ou par la route et sous escorte, lorsque le niveau de sécurité semblait acceptable. Entebbe a servi de base logistique et de plateforme de transit pour une partie du fret expédié au Darfour. La MINUAD a installé deux nouvelles aérogares pour passagers à Al-Fasher et Zalingei et elle a atteint son objectif, qui consistait à obtenir un délai de traitement des passagers de 15 minutes. Grâce à la mise en place du système électronique de gestion des transports de fret, la MINUAD a également été en mesure de dépasser l'objectif consistant à traiter les cargaisons en 15 minutes au plus.

26. Afin de fournir de l'eau potable en quantité suffisante, la MINUAD a exploité et entretenu 50 puits sur les 70 qui étaient prévus, ainsi que 166 stations d'épuration de l'eau. Elle a rencontré d'importantes difficultés dans l'exécution de son programme d'approvisionnement en eau, notamment en raison de la délivrance tardive de visas aux fournisseurs ou d'autorisations de mener des études hydrogéologiques et à cause de l'insuffisance du débit des puits, dû à la faiblesse des pluies. L'Opération a continué à rechercher et à exploiter ses propres sources d'approvisionnement en eau en menant par ses propres moyens des études hydrogéologiques et géophysiques dans 13 des 20 sites qu'elle avait prévu d'explorer pendant la période considérée. Elle a ainsi repéré 23 points de forage possibles. Afin d'accélérer les forages, elle a fait appel aux moyens des pays fournisseurs d'effectifs militaires, à des prestataires extérieurs et à ses propres capacités. Sur 28 forages prévus, 19 ont été effectués avec les moyens des pays fournisseurs d'effectifs militaires. Les systèmes de collecte des eaux de pluie de quatre bâtiments à usage de bureaux du quartier général, achevés à 98 %, devaient être en service pour la saison des pluies 2012/13.

27. L'Opération a continué d'améliorer son programme de gestion des eaux usées. Sur les 172 stations d'épuration prévues, 103 ont été installées et 81 ont été mises en service pendant la période considérée. Afin de répondre à la demande en eau non potable, les stations d'épuration ont traité 196 millions de litres d'eaux usées, soit 49,1 % de l'objectif fixé. La pénurie de matériaux de construction, les pannes fréquentes et le manque de moyens humains pour installer les stations, ainsi que les contraintes administratives et logistiques pour l'achat de pièces de rechange, ont augmenté le temps d'immobilisation du matériel et diminué le nombre de stations en service ainsi que le volume d'eau traité. Des services d'assainissement ont été fournis à tous les sites de la zone d'opérations grâce aux ressources internes, mais pour le bureau de liaison de Khartoum, il a fallu faire appel à des prestataires extérieurs. En ce qui concerne l'élimination des déchets solides, la MINUAD s'est dotée de trois décharges à Al-Fasher, Nyala et Zalingei, et de 18 terrains de décharge contrôlée dans les bases d'opérations de Shangil Tobay, Um Kadada, Mukjar,

Nertiti, Kutum, Kabkabiya et Shaeria. Commencé en 2011/12, l'aménagement de deux décharges à Nyala et Al-Fasher devrait s'achever en 2012/13, en même temps que celui de terrains de décharge contrôlée.

28. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, 12 194 jeunes arbres ont été plantés dans les camps de la MINUAD, sur les 50 000 prévus. À ce jour, 115 019 jeunes arbres ont été plantés en tout et pour tout sur le million d'unités prévues d'ici à 2014. Ce piètre résultat s'explique principalement par la pénurie de plants et de semences sur le marché local et par leur prix excessif. Afin de remédier à cette situation, la MINUAD a signé avec les États du Darfour des mémorandums d'accord prévoyant la fourniture à un prix beaucoup plus bas, par leurs ministères respectifs chargés des forêts, des plants nécessaires. L'Opération produit par ailleurs des plants dans ses propres pépinières d'Al-Fasher, Zam Zam, Shagil Tobayi, El Geneina et Nyala. Qui plus est, conformément à la politique en matière d'environnement visant à réduire la consommation de carburants et les émissions de gaz à effet de serre, 24 chauffe-eau solaires ont été installés pendant la période considérée.

29. Malgré les difficultés rencontrées, la MINUAD a réussi, pendant la période considérée, à améliorer a) la mobilité routière, grâce à la réalisation de routes gravillonnées; b) les conditions de vie, la sécurité et le moral des membres du personnel, par l'achèvement de la construction de 1 531 logements pour ceux qui perçoivent une indemnité de subsistance; c) l'alimentation eu eau, avec le forage de puits supplémentaires et le repérage de points de forage potentiels; d) la gestion des eaux usées, par l'installation de stations d'épuration supplémentaires; e) la gestion de l'élimination des déchets solides, grâce à de nouvelles décharges et à de nouveaux terrains de décharge contrôlée; f) la gestion de l'environnement, par la plantation de jeunes arbres et l'installation de chauffe-eau solaires, en faisant une plus grande place à l'énergie solaire pour les infrastructures d'information et de communication et en s'appuyant plutôt, pour satisfaire les besoins en eau non potable, sur le traitement des eaux usées que sur le puisage des eaux souterraines; g) la connexion à Internet et la fiabilité des systèmes informatiques et de communications pour l'ensemble de la Mission; h) l'accès, pour le personnel féminin de l'Opération, à des soins médicaux qui lui sont spécifiquement destinés, grâce à l'engagement de femmes gynécologues parlant l'arabe et au dépistage des maladies courantes évitables; i) la sécurité routière, grâce à un contrôle rigoureux des aptitudes à la conduite, une campagne de sécurité routière énergique et une formation à la conduite interne; et j) les procédures de manutention et de traitement du fret et des passagers, notamment par la mise en place complète du système électronique de gestion des demandes de transport. De plus, grâce à son programme de gestion de la sécurité aérienne performant, l'Opération n'a eu à déplorer aucun accident aérien.

30. Dans le cadre de la stratégie d'ensemble visant à rendre l'aviation plus efficace dans les opérations de maintien de la paix, la MINUAD a tablé sur l'utilisation optimale des ressources régionales de transport stratégique, conforme au concept de centre de contrôle intégré des transports et des mouvements. Il a été prévu, pour l'exercice 2011/12, de faire l'économie de deux avions (L-100 et IL-76) et de cinq hélicoptères (4 Mi-35 et 1 Mi-8MTV), soit une réduction des dépenses de 17,1 millions de dollars (voir A/65/740, par. 137). La reconfiguration de la flotte aérienne de l'Opération, entreprise en 2010/11, a permis de supprimer des appareils et de réaliser des économies sur les coûts de location et sur la consommation en carburant : la suppression de trois avions (IL-76, L-100, MD-83) a permis d'économiser 20,2 millions de dollars et celle de cinq hélicoptères, 7,5 millions de

dollars. En outre, pendant l'exercice 2011/12, l'effort d'intégration et d'optimisation des moyens de transport a permis de supprimer un avion IL-76 et deux hélicoptères Mi-26, soit une économie supplémentaire de 20,9 millions de dollars (11,7 millions pour le IL-76 et 9,2 millions pour le Mi-26). Pendant l'exercice 2011/12, 20,4 millions de dollars ont été économisés grâce à d'autres initiatives visant à réaliser des gains d'efficacité : a) transport des rations principalement par voie terrestre et réduction du nombre des lieux de livraison de 18 à 6 (8,6 millions de dollars); b) exécution de programmes de formation des formateurs, formations assurées par des experts en interne, renforcement de l'enseignement en ligne et participation à des cours sans versement de frais de voyage (6,3 millions de dollars); c) obtention de rabais des fournisseurs pour règlement anticipé ou immédiat, grâce à la rationalisation de la vérification des factures relatives aux carburants et aux rations (3,2 millions de dollars); d) utilisation de conteneurs maritimes comme soubassement pour les miradors (0,9 million de dollars); e) remplacement, à Khartoum, de l'ancien contrat de la MINUS relatif à la fourniture de carburants pour l'aviation par un nouveau contrat (0,6 million de dollars); f) fermeture de neuf maisons d'hôtes (0,5 million de dollars); g) utilisation, dans huit stations de traitement des eaux usées, de la méthode par coagulation à la place du filtrage (0,2 million de dollars); h) recours, pour l'étude hydrogéologique, de 13 sites de puisage potentiels aux capacités internes plutôt qu'à des prestataires extérieurs (0,1 million de dollars).

D. Coopération avec les missions de la région

31. La MINUAD a continué à utiliser les installations et services communs du Centre régional de services d'Entebbe (Ouganda), qu'elle partage principalement avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), afin d'améliorer l'efficacité et d'augmenter la rapidité d'intervention des services de soutien logistique.

32. Pendant la période considérée, l'Opération a transféré 11 postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 4 postes d'agent du Service mobile et 3 postes d'agent des services généraux) vers le Centre régional de services d'Entebbe (Ouganda). Les intéressés effectuent des opérations et exercent des fonctions non liées à un lieu particulier, dans les domaines des ressources humaines ou de la gestion financière.

33. Les initiatives d'appui à la coopération régionale ont également consisté à mettre en place, à Entebbe, un plan de niveau 2 de reprise après sinistre et de continuité des opérations, visant à garantir la sécurité des données et la continuité des transmissions et des services informatiques.

34. Le Bureau de liaison de Khartoum a continué à servir de plateforme de coordination de la MINUAD au Soudan, notamment pour Port Soudan et les avant-postes de l'Opération au Darfour, et de point de contact avec les bureaux d'Entebbe et d'Addis-Abeba. Il a également fourni un appui fonctionnel et administratif à la FISNUA, en particulier pour ce qui est de l'obtention des visas pour le Soudan et de la logistique.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

35. Le mécanisme de coordination tripartite a continué de jouer un rôle essentiel pour amener les hauts représentants du Gouvernement soudanais, de l'Union africaine et de l'ONU à mieux coordonner l'appui à la MINUAD. L'une des trois réunions qui ont eu lieu dans ce cadre s'est tenue le 23 juin 2012 au siège de l'Opération. Elle a porté sur le sécurité, la liberté de circulation et d'accès, l'utilisation des moyens d'action de la MINUAD pour l'aide au retour des personnes déplacées, la diversification de son personnel, le dédouanement du matériel des Nations Unies et des contingents, l'utilisation des moyens aériens de l'Opération, la délivrance de visas et l'octroi d'une licence de radiodiffusion.

36. Le Mécanisme conjoint d'appui et de coordination à Addis-Abeba a continué de fournir régulièrement au Département paix et sécurité de la Commission de l'Union africaine rapports analytiques, déclarations et exposés sur la sécurité, les activités et les événements politiques et humanitaires concernant la MINUAD et le Darfour, et à servir d'instance d'examen des besoins techniques et opérationnels de l'Opération, en particulier la finalisation du Cadre régissant la facilitation du processus de paix au Darfour par l'Union africaine et l'ONU (voir S/2012/166). Il a également tenu des réunions d'information mensuelles à l'intention des représentants de la communauté diplomatique en poste à Addis-Abeba, notamment des pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police, afin de les tenir au courant des activités et réalisations de la MINUAD et des difficultés qu'elle rencontrait, et pour les inciter à poursuivre leur soutien.

37. La MINUAD a continué de participer, sur le terrain et à l'échelon national, à des réunions de coordination axées sur l'action humanitaire et le développement qui visaient à examiner dans son ensemble la situation humanitaire au Darfour, les progrès accomplis dans l'acheminement de l'aide humanitaire, l'entreprise de reconstruction visant à répondre aux besoins des populations vulnérables et le renforcement des capacités nationales ou locales. Grâce aux mécanismes de coordination du cadre stratégique intégré au Darfour et aux groupes de travail pour l'application du Document de Doha pour la paix au Darfour, dont elle assure les coprésidences, la MINUAD a continué à travailler en étroite liaison et coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires humanitaires dans des domaines tels que les droits de l'homme, l'état de droit, la fourniture de l'aide humanitaire, la protection des civils, l'autonomisation économique des femmes, le retour des réfugiés, le VIH/sida et la transition de la phase des secours humanitaires à celle du relèvement et de la reconstruction. L'Opération et l'équipe de pays ont adopté une vision stratégique et un plan d'action conjoint pour la mise en œuvre des dispositions du Document de Doha relatives aux droits de l'homme et à la justice transitionnelle. Afin de soutenir, par une démarche intégrée, l'Autorité régionale pour le Darfour, elles ont tenu des réunions mensuelles qui ont débouché sur une matrice de collaboration destinée à promouvoir la cohésion et la complémentarité de leur action.

38. Dans le cadre du Mécanisme conjoint de vérification, la MINUAD a continué à superviser les retours volontaires en organisant régulièrement des missions de vérification sur les sites de retour. Des missions d'évaluation et de vérification de la protection ont en outre été effectuées conjointement avec l'équipe de pays des Nations Unies et en particulier avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). En application de la résolution 1983 (2011) du Conseil de

sécurité, qui encourage les opérations de maintien de la paix à faire une place à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH/sida dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées, les interventions dans ce domaine ont été étendues.

39. La MINUAD a facilité la campagne de vaccination du bétail au Darfour menées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Ministère des ressources animales, la campagne de vaccination contre la polio organisée par l'Organisation mondiale de la Santé et le Ministère de la santé, la distribution d'articles non alimentaires aux rapatriés au Darfour organisée par le HCR et d'autres opérations humanitaires et de relèvement de l'équipe de pays des Nations Unies et des ministères d'exécution du Gouvernement soudanais.

40. Elle a continué d'apporter un appui administratif et logistique au Groupe d'experts sur le Soudan.

F. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : processus de paix

41. Dans le cadre de la composante processus de paix, des activités ont été menées pour aider les parties à l'Accord de paix pour le Darfour à mettre en œuvre ce texte. En collaboration avec le Représentant spécial conjoint et Médiateur en chef conjoint par intérim, les différents partenaires, la société civile et l'équipe de pays des Nations Unies, l'Opération a aidé les parties à instaurer une paix globale et sans exclusive et incité les mouvements encore réticents à s'associer au processus de paix.

42. Le Représentant spécial conjoint et Médiateur en chef conjoint et la Présidente de la Commission de l'Union africaine ont tenu plusieurs réunions consultatives de haut niveau avec les dirigeants soudanais et tchadiens, le Comité de mise en œuvre et de suivi, ainsi que certains mouvements encore réticents, dans le but de favoriser la reprise des pourparlers et d'amener les non-signataires à la table des négociations. La MINUAD a également eu des consultations approfondies avec toute une série de partenaires internationaux au sujet de ses plans pour appuyer le processus de mise en œuvre.

43. Conformément aux dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour, l'Opération a fourni un soutien logistique pour la constitution et la mise en place de la Commission du cessez-le-feu, créée le 22 août 2011, de la Commission de suivi, créée le 11 septembre 2011, de la Commission mixte, créée le 18 décembre 2011, et de l'Autorité régionale pour le Darfour, créée le 8 février 2012. La Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour a également été créée le 27 décembre 2011 par un décret présidentiel.

44. La MINUAD a continué de s'employer à faire mieux comprendre son mandat aux parties prenantes darfouriennes et à promouvoir un dialogue pacifique par diverses activités d'information, notamment des campagnes de communication et des émissions radio, ainsi que des produits audiovisuels et multimédias s'adressant à la société civile. En attendant d'obtenir une licence de radiodiffusion, elle a continué à diffuser sur la station de radio soudanaise Al Salaam des émissions courtes, qui sont relayées sur les radios publiques locales au Darfour.

45. Les relations bilatérales entre le Tchad et le Soudan sont restées cordiales grâce à des échanges de visites entre hauts fonctionnaires et dirigeants, en particulier entre chefs d'État, et grâce au Dispositif de sécurité aux frontières. Le 5 décembre 2011, les deux présidents se sont rencontrés pour faire le point sur l'évolution des relations bilatérales. Du 26 au 29 juillet 2011, les partis au pouvoir, à savoir le Parti du congrès national du Soudan et le Mouvement patriotique du salut du Tchad, se sont rencontrés à N'Djamena pour renforcer leur collaboration et leur coordination. Le 30 novembre 2011, les Parlements soudanais et tchadien ont signé à Khartoum un accord de coopération parlementaire et, le 18 octobre 2011, le Président de la Commission des finances et de l'économie du Conseil législatif du Soudan s'est entretenu avec une délégation conduite par le Commissaire du Kobi (Tchad), à propos de questions économiques et du commerce transfrontalier.

Réalisation escomptée 1.1 : Application des éléments de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs qui concernent le partage du pouvoir et des richesses et la réconciliation nationale, et choix d'une solution politique au conflit du Darfour

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Ratification de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs par l'Assemblée législative nationale du Soudan et intégration de ces accords dans la Constitution nationale de transition

Le Document de Doha pour la paix au Darfour signé le 14 juillet 2011 par le Gouvernement soudanais et le Mouvement pour la libération et la justice n'avait pas encore été ratifié par l'Assemblée législative nationale à la fin de la période considérée.

1.1.2 Participation accrue au processus de paix de représentants des principaux groupes d'intérêt, notamment des membres de la société civile, des dirigeants locaux et des agents de la fonction publique (2009/10 : 350 participants; 2010/11: 400 participants; 2011/12: 450 participants)

Au cours de la période considérée, la MINUAD a organisé 140 ateliers pour appuyer les actions de diffusion du Document de Doha pour la paix au Darfour dans tous les États du Darfour et à Khartoum, dans le cadre d'une implication accrue des parties prenantes du Darfour dans le processus de paix. Les ateliers ont rassemblé 25 000 participants, dont 34% de femmes.

1.1.3 Prise en compte, par les parties au conflit, des questions relatives aux enfants dans le processus de paix et les accords de paix, comme demandé par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 1314 (2002), 1460 (2003) et 1612 (2005)

Les questions relatives aux enfants ont été prises en compte par les parties signataires, en application du paragraphe 341 (viii) du Document de Doha pour la paix au Darfour. Le 11 février, le Mouvement pour la libération et la justice a publié un « ordre de commandement » et signé, le 10 mai 2012, un plan d'action par lequel il s'engage à mettre fin au recrutement et à l'emploi d'enfants soldats. Les Forces armées soudanaises ont élaboré un plan d'action visant à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, lequel est en cours d'examen par le Gouvernement.

1.1.4 Maintien de relations de bon voisinage entre le Soudan et le Tchad (augmentation du nombre de visites de haut niveau et de visites de travail (niveaux présidentiel et ministériel) entre les deux pays) (2010/11 : 2; 2011/12: 10)

Les relations entre le Tchad et le Soudan sont restées cordiales et des fonctionnaires de haut niveau ont échangé 4 visites au cours de la période considérée.

1.1.5 Représentation d'organisations féminines et d'organisations dirigées par des femmes dans les négociations de fond sur les accords de paix (2009/10 : 20%; 2010/11: 30%; 2011/12: 40 % de la représentation totale)	Le taux de représentation des femmes dans les négociations de fond sur les accords de paix s'est maintenu à 30 %.
1.1.6 Absence totale de groupes armés rebelles sur le territoire de l'autre pays (2010/11 : 1; 2011/12 : 0)	Aucune présence de groupes armés rebelles belligérants issus de l'autre pays n'a été signalée au Tchad ou au Soudan.
1.1.7 Maintien des effectifs conjoints Soudan-Tchad déployés le long de la frontière entre les deux pays	Objectif atteint. En accord avec le Mécanisme sur la sécurité des frontières, le quartier général de la patrouille soudano-tchadienne de contrôle aux frontières a été transféré de El Geneina à Abéché (Tchad) le 15 août 2011, puis ramené à El Geneina le 1 ^{er} mai 2012

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils aux parties au conflit (Gouvernement soudanais et mouvements signataires ou non signataires) et à l'ensemble des autres parties prenantes dans le cadre de consultations bimensuelles sur les efforts de médiation à poursuivre pour ramener les parties à la table des négociations en vue de parvenir à un accord de paix global, viable et sans exclusive	Oui	Des conseils ont été fournis lors de 14 réunions et de consultations avec les parties au conflit et toutes les autres parties prenantes, dans le cadre des efforts visant à promouvoir la reprise des négociations et à amener les non-signataires à la table des négociations.
Organisation de 12 consultations de haut niveau avec les parties au conflit afin de faciliter l'application de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs sur des questions fondamentales telles que la planification et la mise en place d'un programme de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants, la protection des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire, ainsi que l'établissement et le renforcement des institutions prévues dans les accords	15	Des consultations de haut niveau ont eu lieu entre le Mouvement pour la libération et la justice, l'Autorité régionale pour le Darfour et la Commission de suivi du Document de Doha pour la paix au Darfour quant à la protection des civils et à l'acheminement de l'aide humanitaire, ainsi qu'à l'établissement et au renforcement des institutions prévues dans les accords.
Conseils et assistance aux parties au conflit, dans le cadre de réunions mensuelles, pour la création et le fonctionnement de la Commission mixte et de la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour	Oui	Des conseils et une assistance ont été fournis pour la mise en place de la Commission mixte et de la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité.
Conseils à la communauté internationale et aux organes régionaux sur les priorités et les difficultés de la mise en œuvre de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs, dans le cadre de 6 rencontres et réunions d'information	17	Des réunions et séances d'information ont été organisées avec l'Union africaine, la Ligue des États arabes, le Conseil de sécurité ainsi que des délégations diplomatiques et autres en visite

<p>Appui logistique, notamment pour les questions de transport et de choix des lieux de réunion, aux parties prenantes des États du Darfour pour les associer au processus de paix</p>	<p>Des réunions et des séances d'information ont également été organisées avec de hauts fonctionnaires en visite officielle.</p> <p>Oui Un appui logistique a été fourni, notamment pour les questions de transport et de choix des lieux de réunion, à 140 ateliers afin de faciliter la diffusion du Document de Doha pour la paix au Darfour au bénéfice de 25 000 participants dont 34 % de femmes.</p>
<p>Organisation, dans les États du Darfour, de 50 ateliers (5 000 participants au total) visant à renforcer les capacités des parties prenantes darfouriennes en matière de règlement des conflits et de réconciliation</p>	<p>50 Ateliers réunissant 5 080 participants ont été organisés.</p>
<p>Établissement de 4 rapports présentés par le Secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité et par le Président de la Commission de l'Union africaine au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine</p>	<p>4 Rapports ont été rendus.</p>
<p>Mise en œuvre de 100 projets à effet rapide en appui aux actions de relèvement entreprises par les communautés</p>	<p>54 Projets concernant l'eau et l'assainissement, le développement communautaire et la santé ont été menés à bien.</p> <p>À la fin de la période considérée, les 46 projets restants se trouvaient à divers stades de réalisation.</p>
<p>Organisation, à l'intention d'organisations locales, de 12 séminaires de formation visant à améliorer leur aptitude à mettre en œuvre des projets à effet rapide</p>	<p>12 Les séminaires de formation ont été organisés pour 207 organisations locales et partenaires de mise en œuvre.</p>
<p>Organisation de réunions bimestrielles avec les institutions gouvernementales compétentes, les groupes armés et d'autres parties prenantes afin de mesurer les progrès accomplis et de les sensibiliser au fait que la protection, les droits et le bien-être des enfants doivent être systématiquement pris en compte dans le processus de paix, les accords de paix et les phases de relèvement et de reconstruction après conflit</p>	<p>Oui 27 réunions ont été organisées avec des représentants d'institutions gouvernementales, de groupes armés et d'autres parties prenantes</p> <p>Le chiffre est supérieur aux prévisions car des réunions de suivi ont eu lieu en raison de l'intérêt et de la volonté de coopérer dont les parties ont fait montre.</p>
<p>Appui technique, par le biais de 6 réunions, aux groupes féminins de la société civile dans chaque État du Darfour et dans le sous-secteur de Zalingei, afin de veiller à ce que les opinions des femmes soient prises en compte dans le processus de paix et les accords ultérieurs et de suivre l'application des accords de paix</p>	<p>Oui Un appui technique a été fourni dans le cadre de 6 réunions de coordination à l'intention de 107 représentants.</p>

Ouverture, dans les États du Darfour, de 4 débats publics sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans le processus de paix

Campagnes d'information mettant en relief les travaux de la MINUAD au Darfour, notamment par la diffusion de 10 messages télévisés de 30 secondes, la publication de 100 articles de longueur variable sur les activités menées par la mission au titre de son mandat, l'organisation de 2 campagnes de promotion pour le lancement d'un feuilleton radiophonique et l'installation d'émetteurs de faible puissance dans certains camps de personnes déplacées, la diffusion, sur des stations de radio locales, de 5 messages visant à promouvoir les manifestations et les campagnes de sensibilisation organisées par l'ONU, la réalisation de 10 séquences vidéo destinées aux médias internationaux et locaux, la production de 4 documentaires télévisés/vidéo de 15 minutes chacun, la publication de 1 calendrier annuel 2012, l'organisation de 4 expositions photographiques, la production de 2 annuaires présentant le travail des forces de police et du personnel militaire, et la publication de revues mensuelles illustrant les travaux de la mission et la vie au Darfour et de 15 affiches

Activités de sensibilisation menées à l'échelle locale : 6 débats, 11 pièces de théâtre, 10 concerts, 6 tournois de football et 3 compétitions d'athlétisme

6 Des débats publics mettant l'accent sur l'importance de la participation et de la représentation des femmes dans les processus de paix et leur sécurité ont été organisés et ont réuni 300 participants.

Deux sessions supplémentaires ont été organisées au Darfour méridional à la demande des membres de la communauté.

- 199 Émissions-phares d'une heure diffusées par Radio Al Salaam
- 5 Messages promotionnels
- 4 Brefs articles de presse
- 4 Documentaires vidéo
- 1 Calendrier annuel distribué (à 10 000 exemplaires)
- 5 Expositions photographiques
- 20 000 Exemplaires du Document de Doha pour la paix au Darfour
- 48 Numéros du Bulletin hebdomadaire de la MINUAD
- 12 Numéros du magazine *Voices of Darfur*
- 19 Affiches et banderoles
- Aucune annonce télévisée d'intérêt public n'a été commandée au cours de la période considérée. Des documentaires l'ont été en lieu et place.
- Les campagnes promotionnelles du feuilleton radiophonique ont été suspendues en attendant sa sortie.
- 10 Manifestations de sensibilisation et manifestations spéciales
- 3 Débats et engagements en faveur de la paix, en collaboration avec les universités des États du Darfour
- 3 Manifestations de sensibilisation par le biais de rencontres sportives, notamment une course de chevaux qui a attiré 2 000 spectateurs
- 1 Activité de terrain (le Jeu de la paix, à la rentrée scolaire) pour 2 000 enfants

Diffusion mensuelle de programmes radiophoniques interactifs faisant intervenir toutes les parties prenantes à l'appui du processus de paix, diffusion de 52 épisodes hebdomadaires de 30 minutes d'un feuilleton radiophonique sur les efforts de consolidation de la paix déployés par la MINUAD au Darfour et diffusion en direct, sur des stations de radio publiques, de 8 émissions radiophoniques sur ses activités de communication en matière de consolidation de la paix	Non Les programmes radiophoniques n'ont pas encore été approuvés car le contrat de service a été signé vers la fin de la période considérée. 6 Émissions radio diffusant en direct des activités de sensibilisation de la MINUAD, y compris les débats sur la paix
Mise à jour quotidienne du site Internet de la Mission et points de presse mensuels sur les progrès accomplis dans la négociation d'accords de paix	Oui Les mises à jour quotidiennes ont été partagées avec les organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et les médias.

Composante 2 : sécurité

46. La composante sécurité de la Mission s'est concentrée sur les tâches consistant à assurer la protection des civils en danger, à contribuer à la sécurité du personnel et des biens de l'Organisation des Nations Unies et des organisations humanitaires, à créer les conditions nécessaires pour que l'aide humanitaire puisse être acheminée facilement et en toute sécurité dans tout le Darfour, à créer une atmosphère de confiance, à empêcher les violences, notamment la violence sexiste, et à apporter un appui aux institutions locales pour qu'elles puissent mettre en œuvre les dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour, le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration et les programmes de lutte antimines.

47. La MINUAD est toujours entravée dans l'exercice de son mandat par les restrictions aux déplacements et les refus d'accès que lui opposent les autorités et les forces belligérantes, en particulier dans les secteurs nord et sud, où des affrontements armés ont encore lieu, dans le Kordofan méridional, entre le Front révolutionnaire soudanais et le Gouvernement soudanais. Ces restrictions et interdictions d'accès ont également été imposées par les parties au conflit pour des raisons de sécurité. On a enregistré 74 restrictions de ce genre, imposées aux patrouilles et aux convois, rien qu'entre janvier et mars 2012. De vastes zones du Darfour sont encore aux niveaux de sécurité III et IV, en raison de conflits sporadiques de faible intensité entre les Forces armées soudanaises et des mouvements armés, en particulier à Shangil Tobaya, Dar al Salam et Thabit dans le Darfour septentrional ainsi qu'à Greida, Al Fursan et Saysaban et alentours dans les zones limitrophes de l'État du Kordofan méridional et du Soudan du Sud au Darfour méridional. La situation en matière de sécurité est également compromise par l'escalade des hostilités impliquant le Gouvernement soudanais, le Front révolutionnaire soudanais, l'Armée de libération du Soudan-Faction Minni Minawi et le Mouvement pour la justice et l'égalité, l'Armée de libération du Soudan-Faction Abdul Wahid et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord dans les zones limitrophes du Soudan du Sud au Darfour méridional. Le Gouvernement soudanais a de ce fait déclaré l'état d'urgence et décrété la mobilisation générale, afin de renforcer ses forces armées. Des zones contrôlées par des groupes d'opposition armés, comme l'est et l'ouest du Djebel Marra, sont demeurées inaccessibles aux organisations humanitaires au cours du deuxième trimestre de

2012. Les attaques armées contre des convois gouvernementaux ainsi que la criminalité et l'insécurité qui règnent le long des principaux axes du Darfour, notamment la route reliant Al-Fasher et à Nyala, ont continué de perturber la circulation des civils, la logistique et le transport des fournitures humanitaires et d'empêcher la MINUAD d'atteindre certains des objectifs fixés pour la période considérée. Malgré des incidents sporadiques et des affrontements intercommunautaires, le nombre de victimes civiles de ces conflits a sensiblement baissé au cours de la période considérée, principalement grâce aux initiatives de la MINUAD en faveur de la réconciliation des communautés tribales. Toutefois, les affrontements entre les Forces armées soudanaises et les mouvements armés au Darfour ont entraîné une augmentation des pertes en vies humaines au cours du dernier trimestre de la période considérée, suite aux affrontements dont le Kordofan méridional était le théâtre.

48. En dépit des problèmes posés par les conflits armés ou ethniques qui reprennent çà et là dans la zone d'opérations, des restrictions aux déplacements imposées par le Gouvernement soudanais et les belligérants et du non déploiement d'unités dont la capacité militaire et l'effet multiplicateur sont d'une importance critique, la MINUAD a intensifié ses patrouilles (de 13 à 160 par jour) et en a renforcé la pugnacité et la robustesse afin de renforcer la confiance et de garantir un environnement sûr et stable dans tout le Darfour. La composante militaire a effectué 24 650 patrouilles au total (dont 1 378 de longue distance), 2 363 escortes de convois humanitaires et 8 905 escortes de convois logistiques desservant 15 296 villages et camps de personnes déplacées. À l'appui de la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour, la MINUAD a mis en place et rendu opérationnels des mécanismes clefs liés à la sécurité, notamment la Commission du cessez-le-feu, les commissions du cessez-le-feu au niveau des secteurs et des groupes de cessez-le-feu dans les bases d'opérations, lesquelles partagent la responsabilité de la mise en œuvre générale et du suivi des accords de cessez-le-feu permanent. Elle leur a fourni un appui technique et logistique. Depuis sa première réunion, en août 2011, la Commission du cessez-le-feu s'est réunie à 12 reprises avec les parties au conflit pour débattre de la mise en œuvre des accords finaux portant sur la sécurité découlant du Document de Doha pour la paix au Darfour; elle a procédé à des vérifications dans 37 des 46 sites du Mouvement pour la libération et la justice, dans chacun des trois secteurs.

49. La composante de police a déployé et mis en service 49 des 70 centres de police de proximité prévus et dispensé des formations ciblées, destinées à renforcer les capacités des membres de la police soudanaise, des mouvements armés et des volontaires de la police de proximité dans les camps. La composante de police a procédé à 9 000 patrouilles de moyenne et longue distance et fourni 248 332 jours-homme de patrouilles dans les camps de déplacés, y compris des patrouilles conjointes avec les volontaires de la police de proximité. Les patrouilles militaires et de police et l'initiative de police de proximité bénévole ont contribué au déclin général de la criminalité.

50. Le nombre d'incidents mettant en cause du personnel, des biens ou des opérations de l'ONU a baissé, passant de 223 en 2010/11 à 201 en 2011/12. Le nombre de braquages de véhicules impliquant des membres du personnel de la MINUAD ou des membres de l'équipe de pays des Nations Unies est toutefois passé de 16 en 2010/11 à 27 en 2011/12. Le nombre de cas de prise d'otages touchant le personnel de la MINUAD, les fournisseurs, les membres de l'équipe de pays des

Nations Unies ou des organisations non gouvernementales internationales est tombé à 7 en 2011/12, contre 13 en 2010/11.

51. Le cadre stratégique que la MINUAD et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont spécialement mis au point pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la sécurité communautaire et la lutte contre les armes légères au Darfour a été approuvé par la Commission du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et présenté aux donateurs le 29 mars 2012, mais il n'avait pas encore été officiellement approuvé par l'administration présidentielle à la fin de la période considérée. Il n'a pas encore été possible de parvenir à un accord portant sur le nombre total de combattants susceptibles de bénéficier d'un programme de désarmement, démobilisation et réintégration, car un tel accord est fonction de l'adoption formelle d'un plan de désarmement, démobilisation et réintégration au Darfour. La MINUAD a néanmoins continué de fournir des conseils techniques, un appui logistique, des transports et des services de sécurité ainsi qu'un service de dépistage du VIH pour 400 ex-combattants dépendant des signataires de l'Accord de paix pour le Darfour et de la Déclaration d'attachement audit accord. La MINUAD a, de plus, continué de fournir des conseils et de prêter son appui à la Commission du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration.

52. La Mission a continué de se concentrer sur la prestation de services relatifs à la lutte antimines, notamment des évaluations générales des dangers liés à la présence d'explosifs, le signalement des zones touchées par les munitions non explosées et les restes explosifs de guerre, et les opérations de déminage visant à ouvrir des itinéraires permettant l'acheminement de l'aide humanitaire, les patrouilles des soldats de la paix et la circulation des populations locales. Ainsi, 187 munitions non explosées ont pu être repérées et détruites. En collaboration avec l'UNICEF, la MINUAD a continué de dispenser des formations relatives aux munitions non explosées et aux restes explosifs de guerre à 76 110 civils, notamment des femmes, des enfants et des personnes déplacées ainsi qu'à 113 enseignants et dirigeants locaux dans tout le Darfour. Les difficultés de déplacement entraînées par les restrictions imposées et l'insécurité ont toutefois entravé les opérations de déminage et de neutralisation des explosifs et des munitions non explosées ainsi que les évaluations des risques portant sur des villages, des routes et des voies de migration.

Réalisation escomptée 2.1 : Un environnement stable et sûr au Darfour

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Aucune violation grave de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs (2009/10 : sans objet; 2010/11 : 0; 2011/12 : 0)

Au cours de la période considérée, 380 incidents ont été signalés, notamment des meurtres, des enlèvements, des affrontements et des restrictions à la liberté de circulation ou le refus d'accès de la MINUAD, ainsi que 36 affaires de violence sexuelle.

2.1.2 Aucun incident à la frontière soudano-tchadienne (2009/10 : 2; 2010/11 : 0; 2011/12 : 0)

12 incidents ont été signalés à la frontière soudano-tchadienne, dont une affaire crapuleuse.

2.1.3 Réduction du nombre de civils victimes d'accidents liés à des munitions non explosées (2009/10 : 37; 2010/11 : 30; 2011/12 : 25)	40 civils victimes d'accidents liés à des munitions non explosées ont été signalés contre 17 en 2010/11. L'augmentation du nombre de victimes pourrait s'expliquer par l'amélioration du mécanisme de collecte de données sur les accidents dus aux munitions non explosées ou aux restes explosifs de guerre mis en place par la MINUAD.
2.1.4 Réduction du nombre de civils victimes d'un conflit intercommunautaire (ethnique, tribal) (2009/10 : 767; 2010/11 : 500; 2011/12 : 250)	Objectif atteint. 50 civils victimes d'un conflit intercommunautaire ont été signalés, contre 274 en 2010/11.
2.1.5 Réduction du nombre de victimes causées par le conflit armé entre les parties belligérantes (2009/10 : 750; 2010/11 : 500; 2011/12 : 250)	462 civils victimes du conflit armé entre les parties belligérantes ont été signalés contre 455 en 2010/11 en raison des affrontements qui ont eu lieu au Kordofan méridional en avril 2012.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation des réunions bimensuelles de la Commission du cessez-le-feu et de ses organes subsidiaires, au niveau des secteurs, sur des questions liées aux violations des accords de paix en vigueur pour le Darfour, au redéploiement des forces et aux arrangements de sécurité, au désarmement et à la démobilisation et à la réintégration des ex-combattants, la priorité étant donnée aux femmes, aux enfants et aux personnes handicapées, au règlement des différends entre les parties et au choix des questions à soumettre à la Commission mixte	10	Réunions bimensuelles et 2 réunions bilatérales de la Commission du cessez-le-feu ont été organisées pour débattre de la mise en œuvre des accords finaux portant sur la sécurité découlant du Document de Doha pour la paix au Darfour. Les sous-commissions du cessez-le-feu ont été créées le 1 ^{er} décembre 2011 et 3 réunions (une par secteur) ont eu lieu.
Services de secrétariat et appui logistique à la Commission du cessez-le-feu dans ses activités de vérification, d'enquête, de médiation et de négociation	Oui	Des services de secrétariat et un appui logistique ont été fournis à 15 réunions du Comité de coordination logistique et de la Commission du cessez-le-feu ainsi qu'à la conduite de 37 activités de vérification.
Services de sécurité à l'équipe de pays des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales internationales et nationales et aux organismes humanitaires dans toute la zone de la mission, ainsi qu'aux organisations participant à la reconstruction et au développement, notamment sous forme de protection, de réunions d'information sur les questions de sécurité et d'appui à l'évacuation	Oui	5 504 patrouilles, 52 séances d'information sur la sécurité, 11 268 escortes humanitaires et logistiques, des formations au titre du programme Sécurité et sûreté en mission et un appui à la protection et à l'évacuation ont été fournis au personnel d'organismes des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et d'organisations humanitaires.
219 600 jours-homme assurés par 4 compagnies jouant le rôle de force de réserve/réserve de secteur prête à intervenir dans toute la zone de la mission (150 hommes par compagnie à raison de 4 compagnies pendant 366 jours)	173 484	Jours-homme (158 hommes par compagnie à raison de 3 compagnies pendant 366 jours) L'écart s'explique par le non-déploiement de la quatrième compagnie autorisée au cours de la période considérée.

26 352 jours-homme assurés par la compagnie de quartier général pour veiller à la sécurité statique du quartier général et escorter les hauts responsables de la mission et les visiteurs de marque (36 hommes par équipe à raison de 2 équipes pendant 366 jours)	26 352 Jours-homme (36 hommes par équipe à raison de 2 équipes pour 366 jours)
92 300 jours-homme de patrouille motorisée d'observateurs militaires pour surveiller, vérifier et rapporter les violations du cessez-le-feu, les activités et la situation géographique des forces engagées au Darfour, ainsi que le respect des engagements contractés dans le cadre du cessez-le-feu global et des arrangements de sécurité, et aider à renforcer la confiance dans le cadre des sous-commissions du cessez-le-feu (260 observateurs militaires déployés dans toutes les bases d'opérations pendant 366 jours)	79 788 Jours-homme d'observateurs militaires (218 observateurs militaires déployés pendant 366 jours) L'écart s'explique par le retard pris dans le déploiement des observateurs militaires.
527 040 jours-homme de patrouille motorisée et pédestre pour suivre et vérifier la position, les effectifs et les mouvements de toutes les forces engagées dans le conflit au Darfour afin d'assurer la sécurité des observateurs et d'établir des postes de contrôle fixes et mobiles (36 hommes par patrouille à raison d'une patrouille pour chacune des 40 bases d'opérations pendant 366 jours)	461 160 Jours-homme de patrouille motorisée et pédestre (36 hommes par patrouille à raison d'une patrouille sur chacune des 35 bases d'opérations pendant 366 jours) L'écart s'explique par le retard mis à créer les 5 bases d'opérations restantes.
527 040 jours-homme de patrouille motorisée et pédestre pour repérer les routes de migration des populations nomades et en assurer la sécurité, créer et patrouiller des zones démilitarisées le long des voies d'acheminement de l'aide humanitaire, créer et patrouiller les zones de séparation et les zones tampons entre les forces dans les zones de conflit intense (36 hommes par patrouille à raison d'une patrouille dans 40 bases d'opérations pendant 366 jours)	461 160 Jours-homme de patrouille motorisée et pédestre (36 hommes par patrouille à raison d'une patrouille sur chacune des 35 bases d'opérations pendant 366 jours)
527 040 jours-homme pour sécuriser les postes de contrôle et les barrages routiers fixes et mobiles le long des principales voies d'approvisionnement (36 hommes pour chacune des 40 bases d'opérations pendant 366 jours)	461 160 Jours-homme (36 hommes par base d'opérations à raison de 35 bases d'opérations pendant 366 jours) L'écart s'explique par la non-disponibilité du matériel appartenant aux pays fournisseurs de contingents, les restrictions aux déplacements et le retard pris dans l'établissement des bases d'opérations restantes.
29 280 jours-homme pour exploiter des bases d'opérations temporaires afin de protéger des sites d'opérations spéciaux (points de distribution et centres logistiques et points de collecte et de	29 280 Jours-homme pour exploiter des bases d'opérations temporaires (20 hommes par site à raison de 4 sites pendant 366 jours)

stockage des armes) (20 hommes pour chacun des 4 sites pendant 366 jours)

1 054 080 jours-homme pour assurer la sécurité statique et l'appui administratif et logistique dans les bases d'opérations (72 hommes pour chacune des 40 bases d'opérations, pendant 366 jours)

1 920 heures d'appui aérien pour offrir une capacité de transport moyenne et assurer des fonctions d'évacuation sanitaire et médicale et d'observation diurne/nocturne (4 hélicoptères au total, à raison de 40 heures de vol par mois pendant 12 mois)

2 400 heures-hélicoptère d'appui tactique aérien pour offrir une protection mobile d'urgence dans les zones à haut risque dont l'accès au sol est difficile, et pour appuyer d'autres hélicoptères de transport civil et militaire et les convois terrestres, reconnaissance et appui aérien rapproché (5 hélicoptères tactiques à raison de 40 heures par hélicoptère et par mois pendant 12 mois)

39 528 jours-homme pour protéger les convois opérationnels et logistiques de la mission et de sa composante militaire et appuyer les convois humanitaires, à leur demande et conformément aux directives établies (36 hommes par convoi à raison de 3 convois par jour pendant 366 jours)

31 110 jours-homme pour entretenir des rapports étroits avec les autorités nationales et locales, les autres parties, les chefs tribaux et les populations locales afin de résoudre les points de conflit (85 officiers de liaison pendant 366 jours)

Présidence du Comité de coordination logistique, chargé de superviser et de coordonner l'appui logistique aux forces des mouvements et d'en rendre compte à la Commission du cessez-le-feu

32 940 jours-homme pour apporter un appui logistique non militaire aux mouvements, avec mise à disposition d'escortes pour les convois d'approvisionnement entre les dépôts et les points et centres de distribution (30 hommes pour chacun des 3 secteurs pendant 366 jours)

164 700 jours-homme pour surveiller le regroupement des combattants, sécuriser les sites de désarmement et de démobilisation, assurer

922 320 Jours-homme (72 hommes pour chacune des 35 bases d'opérations pendant 366 jours)

L'écart s'explique par la non-disponibilité du matériel appartenant aux pays fournisseurs de contingents, les restrictions aux déplacements et le retard pris dans l'établissement des bases d'opérations restantes.

Non Les appareils n'ont pas été déployés.

137 Heures-hélicoptère

L'écart s'explique par les restrictions aux déplacements imposées à la MINUAD, par des pannes dues à la rudesse des conditions d'engagement et à l'absence de plateformes en dur.

35 856 Jours-homme (36 hommes par convoi à raison de 3 convois pour 332 jours)

L'écart s'explique par les restrictions aux déplacements imposées à la MINUAD.

26 352 Jours-homme d'officiers de liaison (72 officiers pour 366 jours)

L'écart s'explique par le retard mis à déployer les officiers de liaison.

Oui 5 réunions du Comité de coordination logistique ont eu lieu.

Non Le Comité de coordination logistique n'avait pas mis la dernière main aux indications d'appui logistique non militaire avec les parties.

Non Le Comité de coordination logistique n'a pas formulé de demandes de coordination des arrangements logistiques et sécuritaires.

l'entreposage des armes et la destruction des armes et des munitions (450 hommes pendant 366 jours, à raison de 30 hommes par site dans 5 sites pour chacun des 3 secteurs)

105 408 jours-hommes d'opération d'unités de police constituées pour fournir un appui de réserve à la Police des Nations Unies dans tout le Darfour (96 hommes par unité de police constituée, à raison de 3 unités pendant 366 jours en moyenne)

562 176 jours-homme d'opération d'unités de police constituées pour appuyer les patrouilles de police et notamment les patrouilles conjointes (96 hommes par unité constituée, à raison de 16 unités pendant 366 jours)

691 740 jours d'opération de la police dans les camps de déplacés, y compris de patrouilles conjointes avec des volontaires affectés à la police de proximité (9 membres de la police de la MINUAD par équipe à raison de 3 équipes par jour dans 70 centres de police de proximité pendant 366 jours)

Assistance à la police du Gouvernement soudanais/des mouvements pour la création de la police de proximité par la sélection et la formation de 2 160 volontaires affectés à la police de proximité dans les camps de déplacés (45 volontaires par cours à raison de 16 cours sur la police de proximité et les questions connexes dans chacun des 3 secteurs)

2 400 patrouilles de longue portée pour évaluer la sécurité et déterminer les territoires d'opérations (10 policiers de la MINUAD par patrouille à raison de 2 patrouilles par semaine, pendant 40 semaines en moyenne pour chacun des 3 secteurs)

65 880 Jours-homme d'opération d'unités de police constituées (60 hommes par unité de police constituée, à raison de 3 unités pendant 366 jours)

L'écart s'explique par le non-déploiement de 3 unités de police constituées, les mauvaises conditions climatiques, l'insécurité et des restrictions aux déplacements imposées à la MINUAD.

266 448 Jours-homme d'opération d'unités de police constituées (56 hommes par unité de police constituée, à raison de 13 unités pendant 366 jours)

248 332 Jours d'opération de la police (7 membres de la police de la MINUAD par équipe à raison de 2 équipes par jour dans 49 centres de police de proximité pendant 362 jours)

L'écart s'explique par le non-déploiement de trois unités de police constituées, par le fait que seuls 49 centres sur 70 sont opérationnels et par la situation en matière de sécurité qui n'a pas permis d'engager plus d'une équipe par jour dans les sites non urbains.

4 275 Volontaires affectés à la police de proximité ont été choisis et formés, dont 1 339 femmes (45 volontaires par cours à raison de 95 cours dans les 3 secteurs).

L'écart s'explique par le fait que le PNUD a rapidement décaissé les fonds et qu'un plus grand nombre de personnes déplacées ont participé aux cours.

9 000 Patrouilles de longue portée (5 policiers de la MINUAD par patrouille à raison de 12 patrouilles par semaine, pendant 50 semaines en moyenne pour chacun des 3 secteurs)

L'écart s'explique par les patrouilles supplémentaires qui ont été faites après examen du rayon d'action des patrouilles de longue portée allant jusqu'à 50 km.

Prestation de services de déminage sous forme d'évaluation des risques que présentent les engins explosifs dans 297 villages du Darfour septentrional, du Darfour méridional et du Darfour occidental; d'évaluations d'urgence des munitions non explosées sur 390 km²; de levés de 5 000 km de routes et de routes potentiellement polluées par les mines en raison des affrontements armés en cours; de démolition de 600 munitions non explosées afin d'éliminer la menace que constitue leur risque d'explosion et de favoriser la liberté de mouvement de la population civile du Darfour; de campagnes de sensibilisation et de stages de formation au danger des munitions non explosées en faveur de 80 000 Darfouriens résidant dans des communautés ravagées par des restes explosifs de guerre, organisés en coordination avec l'UNICEF; de programmes de formation de formateurs organisés à l'intention de 260 enseignants et notables locaux afin de doter les villages reculés du Darfour de responsables chargés de sensibiliser leurs habitants au danger des munitions non explosées et de mener des activités de suivi dans ce sens

- 145 Villages ont fait l'objet d'une évaluation.
- 461 Km² ont fait l'objet d'une évaluation.
- 3 299 Km ont fait l'objet d'une enquête.
- 187 Munitions non explosées ont été détruites.
- 76 110 Civils ont été formés et sensibilisés.
- 113 Enseignants ont bénéficié de formation des formateurs en sensibilisation aux dangers des munitions non explosées.

L'écart s'explique par la situation en matière de sécurité qui a empêché l'accès aux lieux de travail et par une révision du module de formation des formateurs par l'UNICEF.

Réalisation escomptée 2.2 : Désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants au Darfour

Indicateurs de succès prévus

2.2.1 Adoption par les autorités soudanaises désignées d'un plan de désarmement, de démobilisation, et de réintégration pour le Darfour

2.2.2 Accord de tous les signataires de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords de paix ultérieurs concernant le nombre total de combattants susceptibles de bénéficier d'un programme de désarmement, démobilisation et réintégration

Indicateurs de succès effectifs

La Commission pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration du Soudan a adopté le cadre stratégique pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration pour le Darfour/projet relatif à la sécurité locale des communautés et au contrôle des armes légères, lequel doit encore être approuvé par l'administration présidentielle.

Un accord ne sera conclu qu'une fois que le plan de désarmement, de démobilisation et de réintégration pour le Darfour aura été officiellement adopté. Une première vérification des informations soumises par le Mouvement pour la libération et la justice a été effectuée du 5 au 9 mars 2012, conformément au Document de Doha pour la paix au Darfour.

2.2.3 Augmentation du nombre total d'ex-combattants qui ont été désarmés et démobilisés au Darfour, y compris des femmes et des enfants (2009/10 : 1 910; 2010/11 : 5 000; 2011/12 : 5 500)

400 ex-combattants appartenant aux forces des signataires de l'Accord de paix pour le Darfour et de la Déclaration d'attachement à l'Accord de paix ont été démobilisés du 3 au 12 juillet 2011 au Darfour septentrional. De même, 294 enfants associés à des mouvements armés ont été libérés et enregistrés au Darfour occidental du 13 au 23 septembre 2011.

Les prévisions n'ont pas été atteintes parce que le nombre d'ex-combattants démobilisés a été moins élevé que prévu.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils d'ordre général et opérationnel à la Commission du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et aux autorités compétentes désignées par les accords de paix ultérieurs dans le cadre de réunions mensuelles sur l'élaboration et la mise en œuvre de plans de désarmement, de démobilisation et de réintégration pour le Darfour, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, y compris des règles concernant les critères d'admission au processus et le nombre de participants, ainsi que la planification et l'application de mesures d'accompagnement s'inscrivant notamment dans le cadre de programmes de réduction de la violence communautaire	Oui	Des conseils ont été fournis, dans le cadre de 9 réunions de coordination et de planification conjointes, avec la Commission du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration pour l'élaboration d'un cadre stratégique pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration pour le Darfour/projet relatif à la sécurité locale des communautés et au contrôle des armes légères. La MINUAD a également établi des instructions permanentes et des notes concernant l'exécution de 17 projets locaux de création de revenus à fort coefficient de main-d'œuvre destinés aux jeunes à risque des différentes communautés au Darfour.
Conseils et appui aux bureaux d'État de la Commission du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et aux autorités compétentes désignées par les accords de paix ultérieurs dans le cadre de réunions de coordination mensuelles sur la planification et la mise en œuvre du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration pour le Darfour, y compris les mécanismes communautaires	Oui	Des conseils ont été offerts dans le cadre de 8 réunions de planification et de coordination, et un soutien logistique et en matière de transport et de sécurité a été fourni pour la démobilisation de 400 ex-combattants, la conduite d'une mission d'information et de sensibilisation sur la sécurité communautaire et la maîtrise des armes au Darfour septentrional, en collaboration avec le PNUD, et la libération et l'enregistrement de 294 enfants au Darfour occidental.
Conseils aux institutions nationales et/ou darfouriennes compétentes dans le cadre de réunions trimestrielles pour la mise en œuvre d'initiatives civiles et communautaires de contrôle des armements	Oui	Des conseils ont été fournis dans le cadre de 8 réunions de coordination pour la planification de 3 campagnes d'information et de sensibilisation sur la sécurité communautaire et le contrôle des armes organisées par la Commission du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration au Darfour septentrional, au Darfour méridional et au Darfour occidental et pour la conférence

<p>Appui au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration de 5 500 ex-combattants, y compris par la fourniture de services connexes – examens médicaux, profilage et conseils, formation et indemnités de transition, et à l'exécution de programmes de réinsertion et de réduction de la violence communautaire</p>	<p>Non Un appui a été fourni pour la démobilisation de 400 ex-combattants au Darfour septentrional.</p> <p>Les chiffres ont été inférieurs aux prévisions car le nombre d'ex-combattants démobilisés a été moins élevé que prévu.</p>
<p>Facilitation, en coopération avec l'UNICEF, de la libération des enfants liés aux mouvements armés, par la fourniture d'un soutien logistique à la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour et aux autorités désignées par les accords de paix ultérieurs pour identifier les enfants concernés, vérifier leur situation, les libérer, retrouver leur famille, les remettre à leur famille et les réinsérer</p>	<p>Oui Une aide et un soutien logistique ont été fournis pour la libération et l'enregistrement de 294 enfants liés aux mouvements armés.</p>

Composante 3 : état de droit, gouvernance et droits de l'homme

53. L'Opération, en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies et diverses organisations non gouvernementales internationales et locales, a aidé les autorités nationales et locales à renforcer le régime du droit en réformant les systèmes judiciaire et pénitentiaire, notamment en intégrant des dispositions du droit coutumier dans le système juridique, compte tenu des lois internationales et des meilleures pratiques. Elle a également contribué à renforcer l'état de droit en appuyant l'application des conclusions et recommandations issues de l'évaluation des besoins du secteur de la justice, ainsi que les efforts déployés au niveau national et au niveau des États pour réformer la législation existante en vue de mettre les textes en conformité avec les normes et principes internationaux relatifs aux droits de l'homme; en surveillant le déroulement des procédures judiciaires; en facilitant l'accès à l'assistance juridique; en apportant un soutien logistique aux audiences foraines; et en aidant à la fourniture d'une aide humanitaire, à l'organisation de formations et à la mise en place de programmes destinés à améliorer les conditions de détention des enfants et des jeunes. En coopération avec l'équipe de pays, l'Opération a continué d'aider à l'exécution de projets à effet rapide afin de remédier à l'absence d'infrastructures critiques dans le secteur de la justice.

54. En ce qui concerne la promotion et la protection des droits de l'homme, l'Opération a aidé les autorités nationales, le système judiciaire et les forces de sécurité à améliorer le système national en renforçant leurs capacités de manière qu'ils puissent se conformer aux normes internationales en matière de droits de l'homme et lutter contre la violence sexuelle et sexiste. Elle a fourni une assistance technique aux parties prenantes nationales pour les aider à mettre en place une stratégie de justice transitionnelle (y compris les mécanismes de justice traditionnelle), afin de faire respecter le principe de responsabilité pour les violations commises et de promouvoir la réconciliation. Par l'intermédiaire du

Forum sur les droits de l'homme au Darfour et des instances subsidiaires, ainsi que du Groupe de travail ONU-partenaires internationaux, un dialogue consultatif constructif a été établi et des activités de plaidoyer ont été lancées afin d'améliorer la protection et la promotion des droits de l'homme.

55. L'Opération a aidé au renforcement des structures des administrations locales en fournissant des conseils et une assistance technique au Gouvernement soudanais et aux représentants de la société civile, afin de promouvoir une administration civile inclusive, transparente et responsable, conformément aux principes de bonne gouvernance, et d'aider l'administration civile et les responsables locaux en ce qui concerne les questions de gouvernance et d'accès à la terre et à d'autres ressources naturelles.

56. L'Opération a suivi la mise en œuvre des volets du Document de Doha pour la paix au Darfour relatifs à l'état de droit, à la gouvernance et aux droits de l'homme et aidé les parties signataires, par des conseils et une assistance technique, à mettre en place des institutions publiques de transition prévues dans le Document, et à assurer leur bon fonctionnement, notamment la Commission nationale des droits de l'homme, la Commission de réparation et d'indemnisation et la Commission foncière du Darfour. Elle a aidé à la prise en compte des droits de l'homme dans les programmes et politiques adoptés par les gouvernements des États et aidé, par ses conseils, les parties signataires à mettre en œuvre les volets du Document de Doha pour la paix au Darfour relatifs à la justice et à la réconciliation, et notamment à créer et à mettre en service la Commission Vérité, justice et réconciliation.

57. La MINUAD a également continué de coopérer avec les autorités soudanaises et les groupes d'opposition armés concernant la mise en œuvre de trois plans d'action signés au cours de l'exercice précédent visant à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats. Deux nouveaux plans d'action ont été signés par le Mouvement pour la libération et la justice et l'Armée de libération du Soudan. Les forces armées soudanaises avaient établi un plan d'action contre le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats. Au total, 294 enfants associés à des groupes armés ont été libérés et enregistrés au Darfour occidental.

Réalisation escomptée 3.1 : Gouvernance efficace et sans exclusion par les administrations nationales et locales du Darfour

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1.1 10 % des postes de la fonction publique nationale occupés par des fonctionnaires du Darfour, conformément aux dispositions de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs (2009/10 : 10 %; 2010/11 : 10 %; 2011/12 : 10 %)

Aucun progrès n'a été fait concernant l'établissement de la Commission de la fonction publique prévu par l'Accord de paix pour le Darfour.

3.1.2 Accord entre les parties concernant le partage des richesses, conformément aux dispositions de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs, notamment pour ce qui est du transfert complet de fonds fédéraux vers les États

Les signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour ne sont pas parvenus à un accord sur le partage des richesses.

3.1.3 Augmentation de la représentation des femmes du Darfour au sein des institutions publiques nationales et des États (10 % en 2009/10 au niveau national et des États; 10 % en 2010/11; 15 % en 2011/12)

Au Darfour, les femmes occupaient 25 % des sièges dans les conseils législatifs des États, contre 32 % au cours de la période couverte par le précédent rapport, et occupaient 18 % des sièges au sein du gouvernement du nouvel État du Darfour central. Elles occupaient toujours 9,6 % des postes de haut niveau dans la fonction publique.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Prestation de conseils dans le cadre de réunions mensuelles avec les parties et la société civile sur la mise en place au Darfour d'une administration civile locale inclusive, transparente et responsable et du développement d'institutions de la fonction publique et de lois à cet égard, y compris des débats dans les assemblées des États et des régions	Oui	Des conseils ont été fournis dans le cadre des 12 réunions tenues avec le Ministère des finances et de l'économie et le Ministère du travail, de la fonction publique et du développement des ressources humaines du Darfour occidental sur le recrutement, le renforcement des capacités et l'inclusion des femmes dans la fonction publique; et de 8 réunions tenues avec l'administration autochtone, la société civile et les groupes de femmes et de jeunes du Darfour central sur la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilité (36 participants).
Prestation de conseils aux commissions foncières d'État lors de réunions mensuelles, sur les questions relatives à l'occupation et à l'utilisation des terres, y compris les questions relatives aux droits fonciers traditionnels et historiques et aux voies de migration; promotion des mesures appropriées à prendre par la Commission foncière nationale; et examen de la gestion de l'utilisation des sols et des processus de mise en valeur des ressources naturelles, compte tenu des droits des femmes	9	Des réunions ont été tenues sur l'occupation des terres, compte tenu des questions de parité entre les sexes, le projet de législation foncière, le lancement du plan cadastral d'utilisation des terres et l'appui des autorités publiques à la démarcation des voies de migration, la publication au <i>Journal officiel</i> et la diffusion de leur tracé pour atténuer les conflits dans la région.
Organisation, en collaboration avec les représentants des autorités locales, de 12 ateliers sur le rôle des organisations de la société civile et des chefs traditionnels dans les systèmes démocratiques, à l'intention des partis politiques, des groupes de femmes, des organisations ethniques et religieuses, des personnes déplacées, des syndicats et des universitaires	Non	Les ateliers n'ont pas été organisés faute de fonds.
Organisation, en collaboration avec le PNUD, de 8 ateliers sur la bonne gouvernance en vue de former le personnel des institutions nationales et des organisations de la société civile	7	Des ateliers ont été organisés dans les États du Darfour septentrional, du Darfour central, du Darfour occidental et du Darfour méridional à l'intention de 380 participants.
	1	Un atelier prévu au Darfour méridional a été annulé par les autorités.

Fourniture d'un appui technique, dans le cadre de 3 séminaires organisés à l'intention des conseils législatifs des États, sur l'examen des lois et politiques ayant une incidence sur le niveau de représentation des femmes dans les institutions publiques des États

Fourniture d'un appui technique, dans le cadre de 3 réunions de consultation avec des personnalités gouvernementales des États sur l'élaboration de politiques visant à prendre en compte la problématique hommes-femmes et l'amélioration des politiques appliquées pour chaque État du Darfour

Organisation pour des groupes locaux de 4 stages de formation de formateurs sur la promotion de l'engagement des femmes au niveau local et le renforcement de leurs compétences en matière de gouvernance

3 Des séminaires sur les lois et les politiques relatives à la représentation des femmes dans les institutions publiques ont été organisés dans les États du Darfour méridional, du Darfour septentrional et du Darfour occidental, rassemblant 166 femmes parlementaires.

3 Des séminaires sur les lois et les politiques relatives à la représentation des femmes dans les institutions publiques ont été organisés dans les États du Darfour méridional, du Darfour septentrional et du Darfour occidental.

1 Un stage de formation de formateurs a été organisé pour 26 responsables locales au Darfour central.

Les 3 autres stages n'ont pu être organisés en l'absence de quorum aux dates prévues.

Réalisation escomptée 3.2 : Renforcement des capacités des acteurs chargés de promouvoir l'état de droit, y compris des autorités nationales et locales ainsi que des services de sécurité et de l'appareil judiciaire, à lutter contre l'impunité, à améliorer la prestation de service et à renforcer la confiance de la population

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.2.1 Accroissement du nombre de cas de violence sexuelle et sexiste signalés et faisant l'objet d'une enquête de la part de la police soudanaise, y compris des groupes chargés de la protection de la famille et de l'enfance au Darfour (2009/10 : 154; 2010/11 : 162; 2011/12 : 170)

Objectif atteint. 258 cas de violence sexuelle et sexiste ont été signalés et 205 ont fait l'objet d'une enquête de la part du Gouvernement soudanais et des groupes chargés de la protection de la famille et de l'enfance, contre 78 signalés en 2010/11.

3.2.2 Accroissement du nombre de cas de violence juvénile, de violence sexuelle et sexiste et d'assassinat dans lesquels les procédures judiciaires sont conformes aux normes internationales dans les capitales des États du Darfour (2009/10 : 0; 2010/11 : 4; 2011/12 : 6)

La MINUAD a suivi une affaire relevant de la justice pour mineurs pour laquelle la procédure judiciaire était conforme aux normes internationales. Elle n'a pu en suivre d'autres en raison de la réticence des juges. À la suite d'une réunion avec la Cour suprême de Khartoum, le suivi des audiences a été autorisé et reprendra au cours de la période couverte par le prochain rapport.

3.2.3 Augmentation du nombre de surveillants pénitentiaires formés aux normes internationales et aux pratiques de référence en matière de gestion des détenus (2009/10 : 113; 2010/11 : 125; 2011/12 : 138)

170 surveillants pénitentiaires (dont 47 femmes) ont été formés aux activités de base des prisons et à la gestion des données sur les détenus, et 21 (dont 9 femmes) ont été formés aux technologies de l'information et ont acquis des connaissances de base en matière informatique, contre 276 surveillants formés en 2010/11.

3.2.4 Adoption par les autorités pénitentiaires soudanaises d'un plan stratégique à long terme visant à aider le système pénitentiaire à adopter une approche de l'administration des prisons au Darfour qui soit fondée sur les droits de l'homme

Le projet de plan stratégique quinquennal pour les établissements pénitentiaires du Darfour septentrional a été établi et le débat se poursuivait sur l'organisation d'un atelier de validation par la Direction générale des prisons et de la réforme à Khartoum et par les autorités pénitentiaires au Darfour septentrional. L'établissement d'un plan stratégique quinquennal pour les autres États du Darfour faisait l'objet de discussions.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Prestation de conseils, par le biais de réunions mensuelles du Comité de développement des prisons, à la Direction générale des prisons et de la réforme, sur la coordination et la supervision des réformes du système pénitentiaire dans les États du Darfour	2	Réunions ont été tenues avec le Comité de développement des prisons pour examiner l'exécution des projets relatifs à la formation, à l'infrastructure, aux services d'assistance juridique et à la formation professionnelle des détenus. Il n'a pas été tenu autant de réunions que prévu car le Comité n'avait pas de président.
Prestation de conseils, lors de réunions hebdomadaires, aux directeurs de prison et aux autorités pénitentiaires des États du Darfour, sur la constitution de comités de développement des prisons au niveau des États, pour recenser les besoins essentiels, y répondre et coordonner l'appui national et international afin de renforcer le système pénitentiaire au Darfour	Oui	Des conseils ont été fournis lors de réunions tenues avec les directeurs des prisons dans les États du Darfour méridional (35 réunions), du Darfour occidental (126 réunions) et du Darfour septentrional (125 réunions) sur les questions relatives à la formation, à la modernisation de l'infrastructure, aux services d'aide judiciaire aux détenus, à la bienfaisance des détenus et à leur formation professionnelle.
Prestation de conseils, lors de réunions hebdomadaires, aux autorités pénitentiaires, sur la mise en œuvre d'une approche de l'administration des prisons fondée sur les droits de l'homme, dans les États du Darfour, et mentorat auprès du personnel pénitentiaire en cours d'emploi	Oui	Des conseils ont été fournis lors de réunions tenues avec les autorités pénitentiaires du Darfour méridional (90 réunions), du Darfour occidental (126 réunions) et du Darfour septentrional (180 réunions). Les discussions ont porté sur l'accompagnement du personnel pénitentiaire pour faire en sorte que les détenus soient traités conformément aux normes internationales, sur la sécurité générale dans les prisons et sur la gestion des dossiers des détenus.
Organisation, en collaboration avec le PNUD, de 6 ateliers sur les activités pénitentiaires de base à l'intention de 180 surveillants pénitentiaires, de 1 stage sur la gestion des archives à l'intention de 20 agents pénitentiaires de niveau intermédiaire et de 1 stage de formation à l'intention des	4	Ateliers ont été organisés pour 111 agents pénitentiaires, dont 27 femmes, sur les fonctions de base du personnel pénitentiaire. 1 Atelier a été organisé pour 25 directeurs de prison, dont 5 femmes, sur la gestion des archives.

instructeurs sur les fonctions de base du personnel pénitentiaire pour 30 agents pénitentiaires	<p>1 Stage de formation de base à l'informatique a été organisé pour 21 membres du personnel pénitentiaire.</p> <p>Les chiffres sont inférieurs aux prévisions en raison de l'absence de quorum et de la difficulté d'assurer des services de sécurité aux dates prévues des stages.</p>
Mise en œuvre de 6 projets à effet rapide dans l'ensemble du Darfour pour remédier aux conditions qui mettent en danger la vie des détenus dans les prisons	<p>6 Projets relatifs à l'eau et à l'assainissement, et à l'amélioration des locaux de détention et des services de cuisine dans les prisons ont été exécutés au Darfour septentrional et au Darfour méridional.</p>
Organisation, en collaboration avec le PNUD, d'un atelier à l'intention de 25 représentants des autorités pénitentiaires locales, de l'appareil judiciaire et de la police, ainsi que des procureurs de l'ensemble du territoire du Darfour, sur les stratégies visant à améliorer l'efficacité du système de justice pénale	<p>Non L'atelier n'a pas été organisé car le PNUD n'a pu fournir les fonds nécessaires.</p>
Prestation de conseils sur l'élaboration et le suivi de 6 programmes de formation professionnelle organisés par le PNUD à l'intention de détenus dans les États du Darfour	<p>4 Programmes de formation professionnelle ont été organisés au Darfour septentrional et au Darfour occidental.</p> <p>Les 2 autres programmes n'ont pu être lancés faute de fonds.</p>
Prestation de conseils au Ministère de la justice et au pouvoir judiciaire, dans 3 rapports établis après surveillance du fonctionnement des tribunaux, sur le respect par les juridictions du Darfour des règles de procédure et des normes internationales	<p>Non Un rapport sur le suivi des procès a été examiné avec le Ministre de la justice et le Président du tribunal.</p> <p>Le nombre de rapports établis a été inférieur aux prévisions du fait que les juges montraient de la réticence à autoriser le suivi des procès en instance.</p>
Prestation de conseils au Ministère de la justice et au pouvoir judiciaire, par le biais de 3 ateliers organisés en collaboration avec le PNUD, sur les conclusions et recommandations d'une évaluation du secteur judiciaire	<p>Non Aucun atelier n'a été organisé car l'élaboration du rapport d'évaluation des besoins a pris du retard et n'a été terminée qu'en avril 2012. Une réunion consultative a été tenue avec le Président du tribunal de l'État du Darfour méridional pour examiner les conclusions de l'évaluation des besoins.</p>
Organisation, en collaboration avec le PNUD, de 9 ateliers à l'intention de 225 magistrats, procureurs et membres de l'Ordre des avocats dans tout le Darfour sur les actes et procédures judiciaires, les normes judiciaires internationales, les systèmes et mécanismes d'aide judiciaire et le lien entre droit coutumier et justice formelle	<p>5 Ateliers de formation sur le droit civil, le droit pénal, le droit procédural et la justice pour mineurs ont été organisés à l'intention de 42 juges, 20 procureurs et 65 juges de juridictions autochtones.</p>

<p>Prestation de conseils, lors de réunions mensuelles avec les assemblées législatives des États du Darfour, sur les mécanismes et procédures parlementaires</p>	<p>Non Des conseils ont été fournis lors de 2 réunions tenues avec le Président de l'Assemblée législative du Darfour occidental.</p> <p>Le faible nombre de réunions est dû au fait que les représentants des assemblées législatives n'étaient pas disponibles.</p>
<p>Prestation de conseils, lors de réunions mensuelles avec les commissions foncières des États du Darfour, afin de recenser les questions foncières clefs pour la mise en œuvre des programmes en faveur des réfugiés</p>	<p>Non Des conseils ont été fournis lors de 2 réunions tenues avec les commissions foncières du Darfour méridional et du Darfour occidental sur les questions juridiques relatives aux droits fonciers des rapatriés et déplacés.</p>
<p>Prestation de conseils, lors de réunions mensuelles et de 3 ateliers sur le renforcement des capacités, à 20 membres du personnel de la Commission d'indemnisation dans chacun des États du Darfour, sur les procédures, la conduite des séances et les principes de la justice transitionnelle</p>	<p>1 Réunion a été tenue avec la Commission d'indemnisation au Darfour méridional sur le programme de renforcement des capacités prévu.</p> <p>La mise en place du programme de renforcement des capacités est suspendue jusqu'à ce que les structures institutionnelles de l'Autorité régionale pour le Darfour soient opérationnelles.</p>
<p>Mise en œuvre de 6 projets à effet rapide dans tout le Darfour pour restaurer l'infrastructure du secteur judiciaire et acheminer du matériel et des fournitures de bureau</p>	<p>6 À la fin de la période considérée, des projets relatifs à la construction de tribunaux ruraux et d'immeubles de bureaux et à la remise en état d'une bibliothèque se trouvaient à différents stades d'exécution, en raison des retards survenus dans la sélection et l'approbation des partenaires d'exécution.</p>
<p>Soutien logistique, y compris pour ce qui est du transport, à 6 visites d'audiences foraines au total dans tout le Darfour, pour améliorer l'accès à la justice, en collaboration avec le PNUD</p>	<p>Oui Un appui logistique, y compris pour ce qui est du transport, a été assuré à 6 visites d'audiences foraines effectuées au Darfour occidental et méridional.</p>
<p>Prestation de conseils aux responsables des forces de police locales dans les États du Darfour, lors de réunions mensuelles, et création de 16 comités dans les 16 bases d'opérations pour appliquer les directives et instructions relatives au maintien de l'ordre afin de faciliter la restructuration de la force de police au Darfour</p>	<p>Non Des conseils ont été fournis aux responsables des forces de police locales dans le cadre de 468 réunions de coordination de la sécurité tenues dans 13 bases d'opérations; 1 comité a été constitué dans 1 base d'opérations.</p> <p>Les chiffres sont inférieurs aux prévisions en raison des retards survenus dans la mise en place des dernières bases d'opérations qui n'était pas encore autorisée par le Gouvernement soudanais.</p>
<p>Tutorat et prestation de conseils lors de contacts quotidiens avec les forces de police soudanaises et d'affectations à leurs côtés dans 4 centres de formation du Gouvernement, 8 groupes chargés de la protection de la famille et de l'enfance, le groupe</p>	<p>Non Des services d'accompagnement et des conseils ont été fournis par le biais d'activités conjointes dans 7 groupes chargés de la protection de la famille et de l'enfance.</p>

de la prévention du crime, 18 postes de police, 4 sections de la police de la circulation, 4 groupes de lutte contre le vol de véhicules et 4 groupes de surveillance policière de proximité, pour les aider à se conformer aux normes reconnues à l'échelle internationale

Mise en œuvre de 30 projets à effet rapide pour prêter appui à la Police soudanaise, notamment en ce qui concerne la remise en état de l'infrastructure et les centres de soutien aux victimes

Mise en place de services d'accueil pour les femmes dans 70 centres de police de proximité pour coordonner les activités en faveur des femmes et lutter contre la violence sexuelle et sexiste, en partenariat avec la Police soudanaise/police des mouvements, des organisations non gouvernementales, des organismes des Nations Unies et des volontaires affectés à la police de proximité

Organisation de 104 stages de formation de base et de perfectionnement à l'intention de 3 590 membres des forces de police soudanaises, dont 32 stages de formation professionnelle à l'intention de 1 240 agents, 16 stages sur le commandement d'opérations à l'intention de 480 officiers, 12 stages sur l'encadrement de niveau intermédiaire à l'intention de 360 officiers, 24 stages sur les compétences informatiques à l'intention de 480 agents, 4 stages sur la violence familiale à l'intention de 120 agents, 4 stages de perfectionnement sur la protection des lieux du crime à l'intention de 120 agents, 4 stages sur la gestion des affaires publiques à l'intention de 580 agents, 1 stage à l'intention de 10 fonctionnaires de police suivant divers cours à l'étranger, et 8 ateliers à l'intention de 200 agents sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme, les droits des détenus, la prise en compte de la problématique hommes-femmes et les techniques de police démocratique

Des conseils ont aussi été fournis aux forces de police soudanaises lors de 387 visites effectuées dans les centres de formation du personnel de police et les groupes chargés de la protection de la famille et de l'enfance.

Les chiffres sont inférieurs aux prévisions car les autorités soudanaises n'ont pas autorisé la MINUAD à mener des activités conjointes avec les autres groupes.

- 3 Projets de remise en état de l'infrastructure et de mise en place de centres de soutien aux victimes ont été exécutés en collaboration avec le PNUD.

À la fin de la période considérée, les 27 autres projets se trouvaient à divers stades d'avancement.

- 49 Services d'accueil pour les femmes ont été mis en place.

Les chiffres sont inférieurs aux prévisions en raison des retards survenus dans la mise en place des derniers centres de police de proximité.

- 62 Stages de formation de base et de perfectionnement ont été organisés pour 1 724 fonctionnaires de police, soit : 21 stages sur les droits de l'homme, la surveillance policière de proximité et la violence à l'égard des femmes pour 452 participants (dont 145 femmes); 3 stages de perfectionnement sur la protection des lieux du crime pour 365 participants; 16 stages d'informatique pour 370 participants (dont 105 femmes); 18 stages sur les enquêtes judiciaires pour 423 participants; 3 stages sur l'administration publique pour 105 participants; et 1 stage sur la gestion des opérations pour 9 participants.

Il n'a pas été possible d'organiser tous les stages prévus en raison de l'insécurité et de l'impossibilité pour les fonctionnaires de police de participer aux stages.

Organisation de 30 stages à l'intention de 750 membres des forces de police des signataires de l'Accord de paix pour le Darfour, dont 24 sur les droits humains fondamentaux, la surveillance policière de proximité, ainsi que la protection des femmes et des enfants, 3 sur les premiers secours et 3 à l'intention des fonctionnaires de police de niveau intermédiaire

13 Stages ont été organisés pour 402 participants, dont 106 femmes, soit : 11 stages sur les droits fondamentaux, la surveillance policière de proximité et la protection des femmes et des enfants pour 340 participants, et 2 stages sur les premiers secours pour 62 participants.

Le nombre de stages moins élevé que prévu est dû à l'insécurité et à l'impossibilité pour les fonctionnaires de police des parties signataires d'y participer.

Fourniture d'un appui technique à la police et aux institutions militaires soudanaises, lors de la conduite d'une étude sur les facteurs qui limitent la participation des femmes aux institutions chargées de la sécurité

Non L'étude n'a pas été autorisée en raison de son caractère délicat.

Fourniture d'un appui technique, lors de 3 séminaires de sensibilisation, au groupe de femmes parlementaires et aux conseils législatifs des États sur 2 projets de loi prioritaires relatifs à la lutte contre la violence sexuelle et sexiste au Darfour

3 Séminaires ont été organisés sur 2 projets de loi prioritaires contre la violence sexuelle et sexiste au Darfour méridional, au Darfour septentrional et au Darfour occidental pour 136 participants. Les débats ont porté sur les instruments internationaux et régionaux et leur compatibilité avec la législation soudanaise existante, y compris la Constitution nationale de transition.

Réalisation escomptée 3.3 : Progrès vers la promotion et la protection des droits de l'homme au Darfour

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.3.1 Adoption et mise en œuvre par les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes d'un cadre de promotion et de protection des droits de l'homme (y compris la justice transitionnelle et les droits des femmes) au Darfour

Objectif atteint. En application des dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour, le Tribunal spécial pour les crimes au Darfour a été créé en janvier 2012 et ses 3 juges, le Procureur spécial pour le Darfour et le Commissaire à la justice, la vérité et la réconciliation ont été nommés en juin de la même année. Par ailleurs, des membres de la Commission nationale des droits de l'homme du Soudan ont été nommés en janvier 2012 et des discussions étaient en cours quant à la création de sous-comités des droits de l'homme dans chaque État.

	En janvier 2012, l'État du Darfour occidental a adopté un plan stratégique quinquennal de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants. La Commission des droits de l'homme du Darfour méridional a poursuivi son action de promotion et de protection des droits de l'homme, d'où l'amnistie prononcée le 28 août 2011 par le Gouverneur de l'État en faveur de 5 cheiks et des dirigeants du camp de déplacés de Kalma, qui étaient détenus pour leur protection au centre de police de proximité de la MINUAD depuis 14 mois.
3.3.2 Promulgation et application par les assemblées législatives des États de lois conformes aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme	Le projet de loi relative aux mutilations génitales féminines de l'État du Darfour méridional a été rejeté par le Conseil législatif de l'État en novembre 2011.
3.3.3 Augmentation du nombre d'actions (enquêtes, poursuites, jugements, indemnisation et réformes institutionnelles) visant à lutter contre les violations des droits de l'homme menées par le Gouvernement au Darfour (2009/10 : 100; 2010/11 : 125; 2011/12 : 150)	Le Gouvernement a ouvert des enquêtes sur 137 affaires (sur 234 signalées), ce qui a donné lieu à 46 poursuites, 32 jugements (affaires closes) et 6 décisions d'indemnisation.
3.3.4 Abrogation/suspension des lois d'urgence et de la loi sur la sécurité nationale de 2004	La loi sur la sécurité nationale et les lois d'urgence de 2004 n'ont été ni abrogées ni suspendues pendant la période à l'examen.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation de 3 réunions du Forum sur les droits de l'homme au Darfour et de 18 réunions des groupes subsidiaires des États sur cette question avec les autorités soudanaises, le Conseil consultatif des droits de l'homme au Darfour, la communauté diplomatique, les organismes des Nations Unies et des représentants de la société civile pour remédier aux principaux problèmes constatés en matière de droits de l'homme au Darfour	Non	Aucune réunion du Forum sur les droits de l'homme ou des groupes subsidiaires sur cette question n'a été organisée en raison des changements politiques et administratifs intervenus dans les administrations locales après les élections d'avril 2011 et la création de 2 nouveaux États. Des réunions ont été tenues avec la Commission nationale des droits de l'homme du Soudan et les principaux conseillers des gouverneurs (Walis) de chaque État (Darfour septentrional, méridional et occidental) sur la nécessité de relancer le Forum sur les droits de l'homme et les groupes subsidiaires sur cette question et de créer des sous-comités des droits de l'homme.
Fourniture d'un appui technique aux autorités pénitentiaires et de conseils aux détenus sur les droits de l'homme dans les États du Darfour et à Zalengei, lors de visites mensuelles des établissements pénitentiaires	Oui	Un appui technique a été fourni lors de 20 visites de prisons et de 51 visites de centres de détention de la police.

Appui technique dans le cadre de visites mensuelles des camps de personnes déplacées, de 20 ateliers organisés à l'intention des responsables et des personnes déplacées de ces camps, pour lutter contre les violations des droits de l'homme liées à la situation des personnes déplacées, et de 12 visites de suivi auprès des autorités locales compétentes

Actions de sensibilisation et fourniture d'avis techniques sur les droits de l'homme, lors de 10 réunions mensuelles, aux responsables politiques, aux signataires de l'Accord de paix pour le Darfour et aux représentants des mouvements armés

Fourniture d'une assistance technique aux parties participant au processus de paix et au processus politique, dans le cadre de réunions régulières, de 2 publications et de 6 ateliers, sur la mise au point d'une stratégie de justice transitionnelle et sur la prise en compte systématique des droits de l'homme

Campagne de sensibilisation et fourniture d'un appui technique, dans le cadre de réunions mensuelles et de 4 ateliers, aux comités d'État sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, pour faciliter la mise en œuvre de leurs plans de travail et d'autres mesures visant à prévenir et réprimer la violence à l'encontre des femmes

Oui Un appui technique a été fourni lors de 279 visites de camps et 485 réunions avec des responsables de camps de personnes déplacées pour examiner les cas de violations des droits de l'homme et y remédier.

Un appui a également été fourni par le biais de 20 ateliers organisés à l'intention de 1 247 participants sur les droits de l'homme et les questions relatives à la sécurité comme la protection des civils, la violence sexuelle et sexiste, la participation des femmes au processus de paix et la coexistence pacifique.

474 réunions de suivi ont été tenues avec des responsables politiques, des membres de commissions ou de comités d'État et des membres de mouvements armés.

Oui Des actions de sensibilisation ont été menées et des conseils techniques fournis lors de 420 réunions tenues avec des responsables politiques, au cours desquelles les violations et les atteintes aux droits de l'homme et d'autres sujets de préoccupation, dont des cas réels ont été évoqués, des cas particuliers ont été discutés et des recommandations appropriées ont été formulées.

2 Ateliers sur les mécanismes de justice réparatrice destinés aux enfants ayant des difficultés avec la justice ont été organisés à l'intention de 87 participants d'unités spécialisées dans la famille et les enfants, agents pénitentiaires, enquêteurs de police, juges, avocats, responsables locaux et travailleurs sociaux.

La campagne de diffusion du Document de Doha pour la paix au Darfour a compris l'organisation de 140 ateliers sur la justice transitionnelle et les droits de l'homme.

Oui 42 réunions avec les comités d'État sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et 5 ateliers réunissant 142 participants ont été tenus.

Organisation de 8 ateliers à l'intention des procureurs, des juges, du personnel médical, des membres des forces armées soudanaises, des responsables de l'application des lois (forces de police, membres des services nationaux de renseignement et de sécurité et surveillants pénitentiaires) et des mouvements, sur l'administration de la justice, les normes internationales relatives aux droits de l'homme et la lutte contre la violence à l'égard des femmes

Publication de 2 000 manuels/dépliants et 6 000 supports pédagogiques à l'intention des communautés locales sur les lois au niveau des États et au niveau national et les instruments relatifs aux droits de l'homme

Protection et promotion des droits de l'homme, dans le cadre de 15 missions extérieures par mois et de 120 visites de suivi aux autorités locales compétentes pour lutter contre les violations des droits de l'homme et remédier aux problèmes soulevés à cet égard

Établissement de 2 rapports accessibles au public sur la situation des droits de l'homme au Darfour

Organisation de 4 ateliers à l'intention des autorités de police et d'autres parties concernées pour les sensibiliser à la nécessité de mettre un terme à l'impunité et d'enquêter davantage, en particulier sur la violence sexuelle et sexiste

Organisation de 3 ateliers avec des responsables politiques pour promouvoir l'adoption d'une démarche fondée sur les droits de l'homme dans les programmes de relèvement et de développement

Mise en œuvre de 4 projets à effet rapide dans chaque secteur et à Zalengei pour promouvoir les droits économiques et sociaux

Organisation de 6 stages de formation par mois sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance à l'intention des organisations de la société civile, des institutions publiques et d'autres acteurs présents au Darfour

11 Ateliers ont été organisés à l'intention de 370 participants sur les droits des prévenus, le droit à un procès équitable, les normes minimales en matière de droits de l'homme relatives à l'arrestation et à la détention, le droit international des droits de l'homme et le droit humanitaire, les concepts des droits de l'homme, la déontologie et les meilleures pratiques pour les responsables de l'application des lois.

1 500 Brochures produites

1 062 Supports pédagogiques produits : 12 banderoles, 550 affiches et 500 t-shirts

313 Missions extérieures

401 Visites de suivi ont été organisées avec les autorités locales compétentes.

1 Rapport accessible au public était en préparation.

4 Ateliers ont été organisés à l'intention de 128 participants.

3 Ateliers ont été organisés à l'intention de 31 participants.

4 Projets sur la santé et l'éducation étaient à différents stades de mise en œuvre à la fin de la période à l'examen.

39 Stages de formation sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance ont été organisés à l'intention de 1 533 participants.

Ce résultat inférieur aux prévisions s'explique par la situation en matière de sécurité sur place et la non-délivrance de visas au personnel de l'Opération.

Facilitation, dans le cadre d'échanges parrainés par la mission, des visites de 12 femmes parlementaires du Darfour à des parlements d'autres pays d'Afrique, pour promouvoir l'apprentissage des pratiques de référence en matière de sensibilisation à la problématique hommes-femmes et aux droits de l'homme sur le plan législatif et d'établissement de lois tenant compte des besoins des femmes

Non Les échanges n'ont pu avoir lieu faute de fonds.

Réalisation escomptée 3.4 : Éliminer progressivement le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et les autres violations graves à l'encontre d'enfants

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.4.1 Plans d'action signés par les parties au conflit pour mettre un terme au recrutement et à l'emploi d'enfants soldats et aux autres violations graves dont les enfants sont victimes

Deux parties au conflit ont signé des plans d'action par lesquels elles se sont engagées à mettre fin au recrutement et à l'emploi d'enfants soldats : l'Armée de libération du Soudan-faction historique, a publié un « ordre de commandement » le 30 août 2011 et signé un plan d'action le 25 septembre 2011, et le Mouvement pour la libération et la justice a publié un « ordre de commandement » le 11 février 2012 et signé un plan d'action le 10 mai 2012 interdisant le recrutement et l'emploi d'enfants soldats. Le 16 octobre 2011, l'Armée de libération du Soudan-faction Free Will et la faction du Mouvement pour la justice et l'égalité favorable à la paix ont présenté le 16 octobre 2011 des rapports sur l'état d'avancement des plans d'action qu'elles ont déjà signés.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Instauration d'un dialogue pour obtenir des parties au conflit qu'elles s'engagent à adopter des plans d'action afin de mettre un terme au recrutement et à l'emploi d'enfants soldats et aux autres violations graves, en application des résolutions 1539 (2004), 1612 (2005), 1881 (2009), 1882 (2009) et 1935 (2010) du Conseil de sécurité

Oui Le dialogue instauré avec l'Armée de libération du Soudan-faction historique et le Mouvement pour la libération et la justice a débouché sur la signature de plans d'action et la publication d'« ordres de commandement ».

L'Armée de libération du Soudan-faction Free Will et la faction du Mouvement pour la justice et l'égalité favorable à la paix ont présenté des rapports intérimaires.

Présentation au Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés de rapports bimestriels (tous les 2 mois) sur les violations dont les enfants sont victimes

6 Rapports bimestriels ont été présentés.

Organisation de réunions bimestrielles avec les chefs des groupes armés pour négocier les projets de plan d'action à exécuter et collaborer à leur établissement

27 Réunions ont été tenues avec des représentants des instances gouvernementales et d'autres parties prenantes.

Composante 4 : coordination de l'action humanitaire, du relèvement et du développement

58. Dans le cadre de cette composante, la MINUAD a poursuivi sa coopération avec le Gouvernement soudanais, l'Autorité provisoire pour le Darfour et ses organes subsidiaires compétents, l'administration locale, l'équipe de pays des Nations Unies, les organisations spécialisées dans l'action humanitaire, le relèvement et le développement et des organisations non gouvernementales nationales et internationales en vue de la stabilisation et de l'amélioration à long terme de la situation humanitaire. L'approche intégrée des efforts conjugués de l'Opération et de l'équipe de pays des Nations Unies suit quatre axes prioritaires : aide à la réinsertion pour les rapatriés de plein gré; appui aux populations pastorales; urbanisation pour les personnes déplacées qui souhaitent rester en zone urbaine; et programmes de renforcement des capacités et de formation.

59. La MINUAD est restée en contact permanent avec les agents humanitaires pour toutes les questions pertinentes, comme la fourniture de l'assistance humanitaire, la protection des civils, le retour des réfugiés, le VIH/sida et le passage de l'aide humanitaire au relèvement rapide et à la reconstruction au Darfour.

60. Compte tenu de l'insécurité sur place, l'accès à des endroits comme le Djebel Marra, qui se trouve sous le contrôle de mouvements armés, est resté strictement limité aux intervenants humanitaires. L'Opération a néanmoins continué de fournir des escortes militaires et de police aux organismes d'aide humanitaire pour leur permettre d'évaluer la situation et d'apporter une aide dans tout le Darfour. L'opération « Panier de printemps », qui s'est déroulée de mai à août 2011, a été conçue pour étendre la couverture humanitaire des populations victimes du conflit, faciliter le passage des secours et en améliorer l'acheminement. Au total, la MINUAD et l'équipe de pays ont mené 10 opérations conjointes dans des zones contrôlées par le Gouvernement soudanais et les mouvements armés (Ein Siro, El Hara, Tina, Khor Abéché, Kwila, Koutoum, Kourifal, Golo, Kagouro, Golol et Thour).

61. Les groupes de travail sur le rapatriement et la réinsertion, par l'entremise du Mécanisme conjoint de vérification, ont continué de mener régulièrement des missions de vérification sur les sites de rapatriement.

Réalisation escomptée 4.1 : Amélioration de la situation humanitaire et programmes de relèvement économique et d'atténuation de la pauvreté au Darfour

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

4.1.1 Augmentation de la partie du budget national allouée au Darfour pour les activités de relèvement rapide (2009/10 : 0 %; 2010/11 : 25 %; 2011/12 : 50 %) Aucune donnée n'est disponible sur les allocations budgétaires consacrées au Darfour au cours de la période à l'examen.

4.1.2 Augmentation du nombre de projets de relèvement et de reconstruction financés par le Fonds pour la paix et la stabilité et d'autres fonds (2009/10 : 0; 2010/11 : 10; 2011/12 : 20)	Le Fonds pour la paix et la stabilité et d'autres fonds ont financé 7 nouveaux projets de relèvement et de reconstruction pour un montant estimé à 6,2 millions de dollars, portant le nombre total de projets financés à 31 et les fonds engagés à environ 31,5 millions de dollars.
4.1.3 Augmentation de l'aide humanitaire apportée dans des zones du Darfour dont l'accès était précédemment interdit (2009/10 : 0 %; 2010/11 : 10 %; 2011/2012 : 25 % des villages de la zone est du Djebel Marra)	L'accès aux zones contrôlées par les mouvements armés, comme le secteur du Djebel Marra, est resté strictement limité aux intervenants humanitaires. Malgré les difficultés d'accès et les restrictions imposées aux déplacements en raison des conditions de sécurité, les agents humanitaires ont pu venir en aide à la majeure partie de la population du Darfour qui en avait besoin.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Prestation de conseils techniques à l'occasion des réunions mensuelles du Comité de haut niveau chargé des affaires humanitaires et participation au groupe de travail pour la stratégie d'action humanitaire et de développement au Darfour de son sous-comité	Non	Aucune réunion du Comité de haut niveau chargé des affaires humanitaires n'a été organisée au cours de la période à l'examen, et le groupe de travail pour la stratégie d'action humanitaire et de développement au Darfour de son sous-comité n'était pas opérationnel.
Fourniture d'un appui technique à l'équipe de pays des Nations Unies et aux organismes spécialisés, lors de réunions bimensuelles, en matière de relèvement rapide et de reconstruction au Darfour	Oui	Un appui technique a été fourni lors de 24 réunions du Groupe de travail sur le relèvement du Darfour concernant l'élaboration d'un plan de mise en œuvre conjoint interorganisations pour des activités de relèvement et de reconstruction rapide au Darfour (plan de relèvement au Darfour) et l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour.
Prestation de conseils techniques lors de réunions mensuelles consacrées à la mobilisation de ressources tenues à Khartoum avec le groupe des principaux donateurs	Oui	Des conseils ont été donnés lors de réunions avec le groupe des principaux donateurs. Les débats ont essentiellement porté sur les déplacements et les retours de la population au Darfour, la situation humanitaire et le passage de l'assistance humanitaire au relèvement après le conflit.
Prestation de conseils techniques en vue de 4 évaluations effectuées conjointement par le Gouvernement soudanais, la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies pour optimiser les interventions humanitaires, avec l'objectif de fournir un appui approprié en matière de sécurité et de logistique	4	Évaluations conjointes ont été effectuées.

Maintien d'une liaison et d'une coordination quotidiennes concernant la sécurité avec l'équipe de pays des Nations Unies et les organisations non gouvernementales locales, afin de faciliter l'accès de l'aide humanitaire	Oui	2 363 escortes militaires ont été fournies aux organisations humanitaires pour qu'elles puissent évaluer la situation et apporter une aide.
Prestation de conseils, lors de consultations trimestrielles, aux organismes de développement des Nations Unies à propos de la sélection et de la conception de programmes d'aide socioéconomique aux femmes et à leurs communautés	Non	Des conseils ont été donnés lors de la cinquième réunion du Groupe de travail sur le relèvement du Darfour tenue en décembre 2011.
Fourniture d'un appui technique aux gouvernements des États par le biais d'une étude sur la planification et la budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes	Non	Les consultants n'ont pas reçu de visa.
Participation à 8 activités socioéconomiques locales dans les États du Darfour et à Zalengei, en collaboration avec les partenaires des Nations Unies et les organisations non gouvernementales	8	Projets étaient mis en œuvre dans les domaines suivants : remise en état de centres pour les femmes, formation de sages-femmes, construction d'écoles, achat de matériel scolaire, achat d'équipement pour la fabrication de fromage.

Réalisation escomptée 4.2 : Possibilité pour les Darfouriens de vivre sans craindre les attaques ou la violence, et pour les déplacés de retourner chez eux de leur plein gré et en toute sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

4.2.1 Réduction du nombre total de cas enregistrés d'incidents concernant la protection des civils (2009/10 : 2 400; 2010/11 : 1 800; 2011/12 : 1 200)	Le nombre de cas enregistrés d'incidents concernant la protection des civils a reculé de 10 par jour en moyenne au cours de la période précédente à une moyenne de 6 par jour, soit un total de 2 137 incidents pendant la période à l'examen.
4.2.2 Augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés rentrant volontairement chez eux (2009/10 : 30 000; 2010/11 : 150 000; 2011/12 : 500 000)	Selon le HCR, 178 589 déplacés et réfugiés sont rentrés chez eux au cours de la période à l'examen, alors qu'ils étaient 50 000 au cours de la période 2010/11. Ce chiffre englobe 146 444 déplacés et 32 145 réfugiés en provenance du Tchad dont l'identité a été vérifiée, et qui se trouvaient pour la plupart dans des campements sauvages établis le long de la frontière soudano-tchadienne.
4.2.3 Accord entre la MINUAD, l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement soudanais au sujet de projets prioritaires de rapatriement, de réintégration et de relèvement rapide	Objectif atteint. Au cours des réunions conjointes de la MINUAD et de l'équipe de pays des Nations Unies tenues à Al-Fasher, en décembre 2011 et mai 2012, il a été convenu de privilégier quatre domaines : aide à la réinsertion pour les rapatriés de plein gré; appui aux populations pastorales; urbanisation pour les personnes déplacées qui souhaitent rester en zone urbaine; et programmes de renforcement des capacités et de formation.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Mise en place de mécanismes d'alerte précoce et d'intervention rapide afin de protéger les civils se trouvant sous la menace imminente de violences, avec la participation des groupes de femmes</p>	Oui	<p>La MINUAD a déployé 24 soldats sur des bases d'opérations pour mettre en place et renforcer les mécanismes d'alerte précoce et de réaction rapide.</p>
<p>Prestation de conseils pour la définition de critères de sélection des candidats au retour volontaire, par une participation hebdomadaire et mensuelle au Mécanisme conjoint de vérification, y compris par la fourniture d'une assistance à l'élaboration et la mise en œuvre de plans de rapatriement, et en ce qui concerne la coordination des retours, de l'enregistrement des volontaires à leur transport jusqu'aux lieux de rapatriement</p>	Non	<p>Des conseils ont été donnés lors de la seule réunion du Mécanisme conjoint de vérification au cours de laquelle un projet de procédures opérationnelles permanentes pour s'assurer que les retours sont bien volontaires a été examiné et approuvé.</p>
<p>Création dans chaque État et dans le sous-secteur de Zalengei d'un réseau de femmes pour la protection des civils, en vue de formuler des recommandations à l'intention de la MINUAD et de l'équipe de pays des Nations Unies concernant l'amélioration de la sécurité des femmes et des communautés</p>	Non	<p>Le réseau de femmes pour la protection des civils a été créé dans l'État du Darfour septentrional. La création de réseaux de même type était prévue dans les autres États mais elle a été jugée inutile car des mécanismes de protection existaient déjà au Darfour méridional et au Darfour occidental.</p>
<p>Lancement de 10 projets à effet rapide pour la mise en place d'installations et d'infrastructures dans les zones de retour</p>	6	<p>Projets de bibliothèque publique et de développement communautaire ont été mis en œuvre dans les zones où vivent des populations nomades et dans celles où les retours sont nombreux.</p> <p>Les 4 autres projets seront mis en œuvre d'ici au prochain rapport.</p>
<p>Facilitation de la distribution de l'aide humanitaire au Darfour par l'équipe de pays des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales et locales, ainsi que de leurs déplacements, par une coordination hebdomadaire avec la Commission d'aide humanitaire et les acteurs soudanais concernés dans le cadre du sous-comité chargé de la sûreté et la sécurité du Comité de haut niveau sur les affaires humanitaires</p>	Oui	<p>L'Opération a facilité le transport aérien du personnel, de vaccins et de produits non alimentaires.</p>
<p>Fourniture d'une assistance technique au programme national de lutte antisida, aux ministères de la santé des États et à l'équipe de pays des Nations Unies en vue d'intégrer la lutte contre le VIH/sida dans les activités consultatives sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, les violences sexuelles et sexistes, ainsi que l'état de droit et les prisons</p>	Oui	<p>Une assistance technique a été fournie lors de la participation à 48 forums de coordination tenus au niveau des États et présidés par le programme soudanais de lutte contre le sida, ainsi que lors de la participation à 120 réunions des forums de coordination sanitaire des États pour intégrer la lutte contre le VIH/sida dans les programmes sanitaires et humanitaires.</p>

<p>Exécution de programmes de formation et de renforcement des capacités de la police locale dans les camps de déplacés en matière de sensibilisation au VIH/sida dans le cadre des stratégies de prévention</p>	<p>Une assistance a également été fournie lors de réunions d'information et de sensibilisation ayant accueilli 334 ex-combattants enfants et 400 ex-combattants adultes; 139 détenus, dont 13 femmes; et 240 responsables politiques soudanais.</p> <p>Oui Des stages de formation et de renforcement des capacités sur la sensibilisation au VIH/sida et la prévention ont été organisés pour 329 fonctionnaires de police, 2 318 déplacés, 140 étudiants et 197 jeunes.</p>
--	---

Composante 5 : appui

62. Au cours de la période considérée, un appui a été fourni à environ 27 650 membres du personnel déployé, dont 215 observateurs militaires, 17 769 militaires, 2 233 membres des unités de police constituées, 2 930 fonctionnaires de police des Nations Unies, 1 108 fonctionnaires recrutés sur le plan international [hormis 6 en poste au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)], 2 916 fonctionnaires recrutés sur le plan national (hormis 1 en poste au Centre de services régional) et 479 Volontaires des Nations Unies. Cet appui couvrait les domaines suivants : la mise en œuvre des programmes relatifs à la déontologie et à la discipline ainsi qu'au VIH/sida, l'administration du personnel, les soins médicaux, l'entretien et la construction de bureaux et de logements, l'installation et l'entretien des infrastructures en matière de communications et de technologies de l'information, les opérations de transport aérien et terrestre, les opérations d'approvisionnement et de reconstitution des stocks, et les services de sécurité à l'échelle de la mission.

63. La MINUAD a continué de distribuer des rations alimentaires, principalement par route, excepté certains aliments périssables comme les petits fruits et les légumes, qui ont pu être transportés par voie aérienne, ce qui a permis de réduire les coûts de livraison des rations. Les livraisons générales de rations par voie aérienne ont continué d'être limitées du fait des conditions météorologiques et de sécurité défavorables et des restrictions imposées par le Gouvernement soudanais à une livraison par voie terrestre. En outre, la mission a mis en place un plan d'achat de rations basé sur des menus plus souple, qui permet de tenir compte des préférences alimentaires, et introduit des mesures de contrôle se fondant sur un système d'apport énergétique et non sur la quantité et la valeur des aliments, comme précédemment.

64. L'Opération a également mis en place un système informatique de gestion du carburant (e-Fuel) à tous les points de distribution de sa zone d'opérations afin de contrôler rigoureusement sa consommation. Ce dispositif permet d'enregistrer avec précision et en temps réel la quantité de carburant consommée par les différents engins. La MINUAD n'a toutefois pas pu mettre en place un système électronique perfectionné de suivi et de contrôle, lequel devrait être mis au point par le Siège d'ici à la fin de 2012.

65. Au cours de la période à l'examen, la MINUAD s'est concentrée sur la mise en place et l'amélioration de quatre centres de données (à Al-Fasher, Niala, El Geneina et Zalingei), dont les deux principaux, à Al-Fasher et Niala, servent de station de reprise et garantissent un réseau central haute disponibilité à ses opérations. Les

centres de données ont contribué à donner accès aux applications et aux services de courriel aux secteurs d'opérations les plus avancés de la mission. En offrant des outils de contrôle, de gestion et de suivi centralisés, la MINUAD a amélioré la disponibilité et la fiabilité de l'infrastructure des communications, comme le réseau de microterminaux VSAT, de liaisons hertziennes et d'autocommutateurs privés de téléphonie (PABX), et réduit le temps de réparation. La MINUAD a fourni des services Internet à toutes les bases d'opérations et à tous les centres de police de proximité éloignés, en leur offrant une messagerie électronique Web et des applications intranet, ainsi que des services vocaux IP. Globalement, elle a accru de 52 % la fiabilité de son système d'information et de communication en ramenant à 10 heures par mois la durée d'indisponibilité contre 21 heures par mois en 2010/11.

66. La MINUAD a assuré un mode de transport terrestre pratique dans toute sa zone d'opérations pour acheminer son personnel et son matériel, notamment par un service quotidien de navette. Dans le but de réduire les accidents et d'améliorer la sécurité routière, elle a mené une campagne de sensibilisation d'une semaine à la sécurité routière auprès de l'ensemble de son personnel et organisé des cours de conduite en interne pour apprendre aux conducteurs à conduire leurs véhicules en toute sécurité et de manière efficace compte tenu de l'état des routes au Darfour. Dans l'ensemble, ces initiatives ont permis de réduire de 59 % le nombre d'incidents et d'accidents de la route, qui sont passés de 1 416 en 2010/11 à 584 en 2011/12.

67. Afin de renforcer les capacités en matière de planification, d'établissement de rapports de suivi des projets et d'échange d'information entre les différentes composantes de la mission, l'Opération a converti l'ancien Centre mixte des opérations logistiques, qui relevait de la responsabilité du Chef du Service d'appui intégré, en Centre d'appui à la mission, placé directement sous la responsabilité du Directeur de l'appui à la mission. Elle a également créé, au sein du Bureau du Directeur de l'appui à la mission, un groupe chargé de la gestion des risques et veiller à ce que les recommandations et observations d'audit formulées par le Bureau des services de contrôle interne et le Comité des commissaires aux comptes soient intégralement appliquées. Afin de renforcer sa gestion financière et son efficacité, la MINUAD a également créé un groupe de travail sur les engagements non réglés, afin d'accélérer le règlement des factures des fournisseurs.

68. L'Opération a continué de fournir des services médicaux et d'évacuation sanitaire dans toute sa zone d'intervention. Elle a exploité et entretenu six dispensaires de niveau I et un hôpital de niveau II appartenant à l'ONU à Al-Fasher, ainsi que deux hôpitaux militaires de niveau II à Kabkabiyah et El Geneina et un hôpital militaire de niveau III à Niala. Au total, l'Opération a exploité et entretenu 77 structures médicales, dont 67 dispensaires de niveau I et postes de soins d'urgence et de premiers secours appartenant aux pays fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées, situés dans 76 sites de sa zone d'intervention, dont 2 à Al-Fasher. La MINUAD a également continué d'assurer le fonctionnement d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour l'ensemble des sites, y compris vers six hôpitaux de niveau IV (2 à Nairobi, 3 en Égypte et 1 à Doubaï).

69. Au cours de la période à l'examen, la MINUAD a engagé les services d'un pneumologue et d'une gynécologue chargés d'évaluer les risques pour la santé liés à l'environnement et les problèmes de santé procréative auxquels sont confrontées les femmes de son personnel. Par la suite, elle a fourni à son personnel du matériel de protection individuelle comprenant des masques, des lotions et des crèmes solaires et lancé des campagnes de sensibilisation par la publication de bulletins de santé

mensuels. Afin d'améliorer la santé procréative des femmes recrutées sur les plans international et national qui constituaient environ 17 % de son personnel en 2011/12, la MINUAD a organisé des programmes de sensibilisation et de dépistage gynécologique des maladies évitables communes, tout en veillant à adopter une démarche tenant compte des besoins des femmes concernant l'achat de médicaments et de produits consommables.

70. La MINUAD a également organisé des séances de sensibilisation au VIH/sida pour l'ensemble du personnel civil et en uniforme à l'échelle de la mission. En outre, 1 306 membres du personnel ont eu recours aux services de conseils et de dépistage volontaire et confidentiel, 427 ont participé aux séances de sensibilisation au VIH/sida et 288 pairs éducateurs ont été formés.

Réalisation escomptée 5.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficacités de l'appui fourni à l'Opération en matière de logistique, d'administration et de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

5.1.1 Sensibilisation accrue des 19 295 membres des contingents, 260 observateurs militaires, 3 772 membres du personnel de police des Nations Unies, 2 660 membres des unités de police constituées et 5 275 membres du personnel civil (hormis les 11 civils redéployés au Centre régional de services d'Entebbe), ainsi que de la population du Darfour, afin de s'attaquer efficacement aux problèmes que pose le VIH/sida pour l'Opération (pourcentage des militaires, des membres du personnel de police et du personnel civil informés des questions relatives au VIH/sida : 2010/11 : 100 %; 2011/12 : 100 %)

La MINUAD a organisé des séances de sensibilisation au VIH/sida pour tous les personnels déployés. Un module sur ce sujet a été inclus dans le cours d'orientation obligatoire.

5.1.2 Amélioration du service régissant le traitement des passagers, notamment fonctionnement efficace de la nouvelle aérogare d'Al-Fasher (temps de traitement des passagers et du fret : 2009/10 : 30 minutes; 2010/11 : 30 minutes; 2011/12 : 15 minutes)

Les services de traitement des passagers et du fret ont effectivement réduit la durée de l'enregistrement des arrivées et des départs, qui respecte maintenant l'objectif de 15 minutes.

5.1.3 Réduction du nombre de cas de fraude sur les carburants (2009/10 : 3; 2010/11 : 1; 2011/12 : 0)

2 cas de fraude sur les carburants ont été signalés au Groupe des enquêtes sur les infractions à la sécurité et faisaient l'objet d'une enquête.

5.1.4 Diminution des extractions d'eau souterraine, en augmentant l'approvisionnement en eau par la gestion des eaux usées et la collecte des eaux de pluie (2009/10 : 20 %; 2010/11 : 40 %; 2011/12 : 50 %)

49,1 % de l'eau a été obtenue par le traitement des eaux usées. La MINUAD n'a pu achever à temps le projet de collecte des eaux de pluie en raison du manque de matériaux de construction, de pannes d'équipement et du manque de main-d'œuvre qualifiée pour installer des unités de traitement des eaux usées.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Reconfiguration de la flotte (5 hélicoptères de moyenne capacité en moins) du fait que l'Opération doit déployer tout son personnel et entrer dans sa phase de maintenance	Oui	4 hélicoptères Mi-35 et 1 Mi-8 MTV ont été retirés de la flotte. En outre, la flotte a été diminuée de 2 Mi-26 en 2011/12.
Mise en place de systèmes électroniques de gestion des demandes de transport pour améliorer les procédures régissant le traitement des passagers et de manutention du fret	Oui	Ces systèmes ont été mis en place pour le personnel et le fret de l'ONU. Pour les autres membres du personnel de l'Opération, l'Organisation élabore actuellement un logiciel à la Base de soutien logistique des Nations Unies de Brindisi (Italie).
Installation et mise en service d'un système électronique perfectionné de contrôle de la consommation de carburant dans tous les sites de réception et de distribution	Oui	La MINUAD a installé et utilise un système électronique en ligne de gestion de la consommation de carburant.
Plantation d'un million d'arbres pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réduction de 20 % de la consommation de combustibles fossiles	Non	La MINUAD a planté 115 019 semis d'arbres. L'objectif fixé n'a pas été atteint en raison d'une pénurie de graines et de semis d'arbres et des prix excessifs pratiqués sur le marché local.
Militaires, personnel de police et personnel civil		
Services de déploiement, relève et rapatriement pour un effectif moyen de 19 295 militaires, 260 observateurs militaires, 3 772 policiers des Nations Unies et 2 660 membres des unités de police constituées	23 147	Effectif moyen du personnel en uniforme, dont 17 769 militaires, 215 observateurs militaires, 2 930 policiers des Nations Unies et 2 233 membres des unités de police constituées L'objectif n'a pas été atteint en raison du retard pris dans le déploiement du personnel en uniforme.
Vérification, contrôle et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel entrant dans le cadre du soutien logistique autonome destiné aux militaires et au personnel de police	Oui	Le matériel appartenant aux contingents et entrant dans le cadre du soutien logistique autonome a été vérifié, contrôlé et inspecté.
Stockage et fourniture de rations quotidiennes et d'eau dans 76 sites, pour un effectif moyen de 18 835 militaires et 2 660 membres d'unités de police constituées	17 769 2 233 83	Des rations quotidiennes et de l'eau ont été stockées et distribuées à un effectif moyen de : Militaires; Membres d'unités de police constituées; Sites, en raison des mouvements des divers contingents.

Administration d'un effectif moyen de 5 275 membres du personnel civil (non compris 11 civils transférés au Centre régional de services d'Entebbe), soit 1 281 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 3 378 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 616 Volontaires des Nations Unies	L'objectif n'a pas été atteint en raison principalement du retard survenu dans le déploiement du personnel en uniforme. 4 503 Effectif moyen des membres du personnel civil administrés, dont 1 108 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 2 916 fonctionnaires recrutés sur le plan national (hormis 6 fonctionnaires internationaux et 1 fonctionnaire national déployés au Centre régional de services d'Entebbe) et 479 Volontaires des Nations Unies
Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tous les personnels, des militaires, policiers et personnel civil (y compris formation, prévention, suivi et recommandations quant aux mesures à prendre en cas de faute)	Oui Installation d'une ligne d'assistance téléphonique permettant au personnel de la MINUAD de demander des conseils et de signaler des fautes; organisation de 473 séances de formation et ateliers sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels et autres fautes, à l'intention de 6 434 participants; formation aux questions disciplinaires de 24 instructeurs militaires et 13 instructeurs au sein des unités de police constituées; fourniture d'informations et de documents de référence sur les questions disciplinaires à tous les participants; et visite de 19 camps de personnes déplacées afin de faire connaître la politique de « tolérance zéro » de l'ONU au sujet de l'exploitation et des abus sexuels et le mécanisme de dépôt de plainte mis en place par l'Opération
Installations et infrastructures	
Construction de toutes les installations de la MINUAD, y compris les camps militaires et de police, 36 bases d'opérations, 70 centres de police de proximité, 59 entrepôts, 16 ponts, 24 hélistations et 42 pistes d'atterrissage dans toute la région du Darfour	Non À l'issue de l'étude sur le personnel en uniforme, le concept d'opérations a été modifié. La construction de 32 bases d'opérations requises a été effectuée sous réserve que 5 autres bases soient reconfigurées. Tous les travaux de construction importants pour les 32 sites à partir desquels le personnel de police opérera ont été achevés, remplaçant les 70 centres de police de proximité prévus initialement.
Exploitation de 28 nouveaux puits et étude de 20 sites supplémentaires de forage éventuel, et construction d'un barrage en terre et de 3 <i>hafirs</i> (réservoirs d'eau) pour répondre aux besoins des bases d'opérations	19 Nouveaux puits ont été forés. 13 Sites supplémentaires ont fait l'objet d'une étude. Le contrat de construction de 3 barrages en terre a été signé avec l'entrepreneur, mais la construction n'a pu commencer dans les délais

Exploitation et entretien de 70 puits, 166 stations d'épuration appartenant à l'ONU dans 48 sites, et 156 stations de traitement des eaux usées et de réseaux d'égoûts dans 48 bases d'opérations	Non	prévus en raison de retards pris dans la procédure de passation des marchés. 50 puits, 166 stations d'épuration dans 48 sites, 103 stations de traitement des eaux usées et réseaux d'égoûts, dont 81 étaient opérationnelles à la fin de la période considérée
Aménagement de 2 terrains de décharge dans 2 camps géants et 18 terrains de décharge contrôlée dans les bases d'opérations	2	L'objectif n'a pas été atteint en raison du manque de matériaux de construction et de pannes dans l'équipement de construction. Terrains de décharge étaient en cours d'aménagement.
Construction de systèmes de collecte des eaux de toiture dans 4 camps géants et bureaux	7	Terrains ont été acquis pour l'aménagement de 18 terrains de décharge contrôlée. L'aménagement n'a pu commencer en raison de problèmes fonciers et de retards dans la procédure de passation des marchés.
Services d'assainissement pour toutes les installations, y compris services d'égoûts et de voirie	Non	L'objectif n'a pas été atteint en raison de retards dans la réception des matériaux requis.
Exploitation et entretien de 1 953 groupes électrogènes appartenant aux Nations Unies et de 495 groupes électrogènes appartenant aux contingents répartis sur 48 différents sites	Oui	Des services d'assainissement ont été fournis dans toute la zone d'intervention de l'Opération.
Stockage et fourniture de 28,5 millions de litres de carburants et lubrifiants pour 790 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et 495 appartenant aux contingents	1 945	Groupes électrogènes ont été exploités et entretenus.
Acquisition et entretien de matériel et fournitures pour un effectif moyen de 5 275 membres du personnel civil (y compris ceux occupant des postes de temporaire), 3 772 policiers des Nations Unies, 260 observateurs militaires et 460 officiers d'état-major	572	Groupes électrogènes appartenant aux contingents ont été entretenus par ces derniers.
	37,0 millions	De litres de diesel, carburants et lubrifiants ont été fournis pour 528 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et 537 groupes électrogènes appartenant aux contingents. La consommation a été supérieure aux prévisions, notamment du fait que l'Opération utilise des groupes électrogènes de plus forte puissance et qu'elle y a plus souvent recours pour divers grands projets et que des réserves supplémentaires de carburant ont été créées.
	4 503	Acquisition et entretien de matériel et de fournitures pour une moyenne de : Membres du personnel civil
	2 930	Policiers des Nations Unies
	215	Observateurs militaires

		376	Officiers d'état-major	L'objectif n'a pas été atteint en raison du retard pris dans le déploiement du personnel.
Transports terrestres				
Exploitation et entretien de 4 046 véhicules appartenant à l'ONU, dont 54 véhicules blindés, et de 6 045 pièces de matériel d'atelier dans toute la zone de la mission			Exploitation et entretien de :	
		3 515	Véhicules, dont 54 véhicules blindés, dans 36 ateliers sur 32 sites, dont des bases d'opérations. La réduction du nombre de véhicules utilisés et entretenus découlait de passation par pertes et profits et de transferts à d'autres missions (Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine).	
		3 778	Pièces de matériel d'atelier, à l'exception de 1 820 logiciels CarLog toujours en attente d'autorisation du Gouvernement soudanais	
Fourniture et stockage de 12,8 millions de litres de carburants et lubrifiants pour 3 672 véhicules appartenant à l'ONU et 3 196 véhicules appartenant aux contingents	10,2 millions		De litres de carburants et lubrifiants fournis pour 3 515 véhicules appartenant à l'ONU et de 3 537 véhicules appartenant aux contingents	La consommation inférieure aux prévisions s'explique par le retard pris dans le déploiement du personnel de l'Opération, ainsi que par l'instabilité de la situation sur le plan de la sécurité et le mauvais état des routes, qui ont limité l'accès à certaines zones.
Exploitation d'un service de navette fonctionnant 7 jours sur 7, destiné au transport d'un effectif moyen de 5 275 membres du personnel des Nations Unies entre leur logement et la zone de la mission		Oui	Exploitation d'un service de navette fonctionnant 7 jours sur 7, permettant de transporter 3 199 membres du personnel des Nations Unies chaque jour, en moyenne.	
Transports aériens				
Exploitation et entretien de 10 avions et 33 hélicoptères, dont 9 appareils de type militaire, sur 42 sites [35 hélistations et 7 aéroports (Al-Fasher, Niala, Geneina, Khartoum, El Obeid, Port Soudan et Entebbe)]		Oui	9 avions et 30 hélicoptères, dont 5 appareils de type militaire, sur 31 sites (26 hélistations et 7 aéroports (Al-Fasher, Niala, Geneina, Khartoum et Entebbe) étaient exploités.	
Fourniture et stockage de 40,3 millions de litres de carburant d'aviation et de carburants et lubrifiants pour les opérations aériennes	24,5 millions		De litres de carburant d'aviation et carburants et lubrifiants pour les opérations aériennes ont été fournis.	La réduction de la consommation du carburant d'aviation s'explique par les restrictions des mouvements aériens.

Communications

Services d'appui et d'entretien pour un réseau satellitaire comprenant 3 stations terriennes principales pour la transmission de la voix, de télécopies, d'images vidéo et de données

Services d'appui et d'entretien pour 73 microterminaux VSAT, 231 centraux téléphoniques et 130 liaisons hertziennes

Services d'appui et d'entretien pour un réseau radio comprenant 3 420 répéteurs-émetteurs à haute fréquence, 4 275 répéteurs-émetteurs à très haute fréquence (VHF) et 12 254 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence (UHF)

Services d'appui et d'entretien pour une station de radiodiffusion FM dans un studio de production d'émissions radiophoniques à Al-Fasher

Informatique

Services d'appui et d'entretien pour 419 serveurs, 6 367 ordinateurs de bureau, 2 038 ordinateurs portables, 1 781 imprimantes et 474 émetteurs numériques sur 114 sites

3 Stations terriennes principales ont bénéficié de ces services.

Services d'appui et d'entretien pour :

73 Microterminaux VSAT, dont 66 étaient en service et 7 en stock, en attente d'installation

174 Centraux téléphoniques, dont 135 étaient en service, 35 en stock et 4 en attente de comptabilisation en pertes

130 Liaisons hertziennes, dont 91 en service et 39 en stock, en attente d'installation

Services d'appui et d'entretien pour :

2 410 Répéteurs-émetteurs à haute fréquence

3 250 Répéteurs-émetteurs VHF

8 747 Répéteurs-émetteurs UHF

Ce résultat inférieur aux prévisions s'expliquait par une évolution des besoins opérationnels, le système VHF devant être remplacé par un système UHF.

Non La MINUAD a adopté une solution provisoire : ses émissions étaient relayées par la Radio soudanaise Al Salaam aux stations locales de la radio d'État au Darfour.

Services d'appui et d'entretien pour :

89 Serveurs, en raison du processus de virtualisation

6 080 Ordinateurs de bureau

2 862 Ordinateurs portables, dont 1 714 étaient en service, 966 en stock et 182 en attente de comptabilisation en pertes

952 Imprimantes, en raison de la mise en réseau des imprimantes

561 Émetteurs numériques, dont 545 en service, 1 en attente de comptabilisation en pertes et 15 en stock

Services d'appui et d'entretien pour 100 réseaux locaux (LAN) et réseaux longue distance (WAN) et le réseau sans fil reliant 5 000 utilisateurs dans 114 sites	Oui Services d'appui et de maintenance pour les réseaux locaux et les réseaux longue distance, pour 5 000 utilisateurs dans 113 sites
Planification et mise au point d'un système d'information géographique devant permettre l'établissement de 10 000 cartes administratives, d'aide à la planification, topographiques et thématiques (en version imprimée et électronique), afin de répondre aux besoins opérationnels de la mission et de faciliter la conduite des opérations et la prise de décisions de l'Opération, et de 100 cartes topographiques à l'échelle 1/50 000 couvrant 72 000 km ² de la région du Darfour méridional; le système aidera également à localiser 9 sites de forage de puits pour l'extraction d'eaux souterraines.	8 745 Cartes ont été établies et distribuées aux usagers militaires, policiers et civils. L'objectif n'a pas été atteint en raison d'un déploiement du personnel inférieur aux prévisions. 100 Cartes topographiques à l'échelle 1/50 000 ont été établies. 10 Sites de forage de puits potentiels ont été localisés à partir de 8 études théoriques et de 22 études de résistivité.
50 stages de formation sur le système d'information géographique, le système de positionnement universel et la lecture de cartes à l'intention de 1 000 membres des personnels civil et militaire	138 Stages de formation ont été organisés pour 2 259 militaires, membres de la police et civils.
Soins médicaux	
Exploitation et entretien de 6 dispensaires de niveau I, de 3 dispensaires de niveau II et de 1 installation médicale de niveau III, ainsi que de 64 postes de soins d'urgence et de premiers soins dans 74 sites pour l'ensemble du personnel de la mission, le personnel d'autres organismes des Nations Unies et la population civile locale en cas d'urgence	Oui Exploitation et entretien de 6 dispensaires de niveau I, de 3 hôpitaux de niveau II et de 1 hôpital de niveau III, ainsi que de 67 postes de soins d'urgence et de premiers soins dans 76 sites
Maintien d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour les sites des Nations Unies, notamment vers 3 hôpitaux de niveau IV (à Nairobi, Doubaï et au Caire)	Oui Maintien d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour tous les sites des Nations Unies, y compris vers 6 hôpitaux de niveau IV (2 à Nairobi, 3 en Égypte et 1 à Doubaï)
Prestation de services concernant le VIH : gestion et exploitation de centres de services de conseils et de dépistage volontaire et confidentiel et programme de sensibilisation au VIH, y compris par l'échange d'informations entre pairs, à l'intention de tout le personnel de la mission	Oui 1 306 membres du personnel, dont 141 femmes, ont bénéficié de services de conseils et de dépistage volontaire et confidentiel. 427 membres du personnel (y compris 192 femmes) ont participé aux séances de sensibilisation au VIH/sida et 288 pairs éducateurs ont reçu une formation.

Sécurité

Prestation de services de sécurité assurés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 dans toutes les zones d'intervention	Oui	Services de sécurité assurés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
Services de protection rapprochée assurés 24 heures sur 24 aux responsables de la mission et aux personnalités en visite	Oui	Des services de protection rapprochée étaient assurés 24 heures sur 24.
Évaluation des conditions générales de sécurité dans toute la zone de la mission, y compris dans 450 logements	Oui	904 résidences ont été évaluées dans toute la zone de la mission.
Organisation de 2 500 séances d'information sur les questions de sécurité et les plans d'urgence pour l'ensemble du personnel de la mission et formation initiale en matière de sécurité et de prévention des incendies pour tous les nouveaux membres de la mission	106	Séances d'information ont été tenues. Au total, 2 560 membres du personnel ont bénéficié de séances d'information sur les plans d'urgence et 964 ont été formés aux questions de sécurité dans le cadre du programme « Sécurité et sûreté en mission ».

Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)

71. Au cours de la période considérée, le Centre de services régional a fourni, principalement à la MINUAD, la MINUSS, la MONUSCO et la FISNUA des services logistiques et administratifs efficaces, au titre des quatre projets initiaux : contrôle des arrivées et des départs, traitement des indemnités pour frais d'études, exploitation du Centre régional de formation et de conférences et exploitation du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements. Il apparaît dans le tableau ci-dessous que, pour ces quatre projets, les services fournis ont été plus importants que prévu.

Réalisation escomptée 5.2 : Fourniture à l'Opération d'un appui effectif et efficace sur les plans logistique et administratif et en matière de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

5.2.1 Réduction des délais requis pour le contrôle des arrivées et des départs (2010/11 : 12 jours, 2011/12 : 2 jours)

2 jours. Le contrôle de toutes les catégories de personnel arrivant au Centre de services régional d'Entebbe en vue de leur déploiement dans leurs différents lieux d'affectation a duré 2 jours ouvrables, sans compter les stages d'initiation et les séances d'information coordonnés par le Centre régional de formation et de conférences, le Département de la sûreté et de la sécurité et les services médicaux.

5.2.2 Réduction des délais de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études (2010/11 : 5 mois, 2011/12 : 7 semaines)

Le délai moyen de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études a été de 7 semaines. Il a été de 4 à 6 semaines en dehors de la période de pointe (de janvier à juin) et de 8 à 10 semaines pendant la période de pointe (de juillet à décembre).

5.2.3 Augmentation du nombre des participants aux travaux du Centre régional de formation et de conférences (2010/11 : 2 000 participants, 2011/12 : 3 000)	4 385 participants. Ce nombre a été plus élevé que prévu en partie à cause des formations et des stages d'initiation de la MINUSS organisés à Entebbe.
5.2.4 Augmentation du nombre des vols régionaux coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2010/11 : 50, 2011/12 : 100)	292 vols. Cette augmentation résulte de l'annulation du contrat entre la MONUSCO et le transporteur concernant l'avion B-737, consécutivement à l'accident survenu à Kinshasa. En conséquence, le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements a augmenté la fréquence des vols régionaux entre Entebbe, Al-Fasher et Nyala.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Contrôle des arrivées et des départs pour 400 membres du personnel	2 127	Membres du personnel civil et militaire (847 membres du personnel recrutés sur les plans international et national et Volontaires des Nations Unies et 1 280 observateurs militaires et membres de la Police des Nations Unies. Ce nombre, plus élevé que prévu, est dû au fait que le contrôle des arrivées et des départs du personnel de la MINUSS et des Volontaires des Nations Unies pour la MONUSCO s'effectuait intégralement par Entebbe. Le contrôle des arrivées et des départs des militaires et du personnel de police y était également effectué.
Traitement de 4 500 demandes d'indemnité pour frais d'études	5 575	Demandes d'indemnité pour frais d'études traitées Ce nombre, plus élevé que prévu, est dû au fait qu'un plus grand nombre de membres du personnel ont droit à cette indemnité, en raison de l'harmonisation des conditions d'emploi.
Organisation de 80 stages régionaux de formation et conférences avec la participation de 3 000 membres du personnel des missions régionales	173	Stages régionaux de formation et conférences, dont 51 stages d'initiation à l'intention de 4 385 participants Ce nombre a été plus élevé que prévu à cause des formations et des stages d'initiation de la MINUSS organisés à Entebbe.
Coordination de 100 vols régionaux par le Centre de contrôle intégré des transports	292	Vols coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements Cette augmentation résulte de l'annulation du contrat entre la MONUSCO et le transporteur concernant l'avion B-737, consécutivement à l'accident survenu à Kinshasa. En conséquence,

le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements a augmenté la fréquence des vols régionaux entre Entebbe, Al-Fasher et Nyala. Un secteur supplémentaire a en outre été incorporé aux vols régionaux de la MONUSCO.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	12 609,5	12 050,4	559,1	4,4
Contingents	528 255,3	490 971,0	37 284,3	7,1
Police des Nations Unies	167 220,0	161 280,8	5 939,2	3,6
Unités de police constituées	72 656,0	63 199,9	9 456,1	13,0
Total partiel	780 740,8	727 502,1	53 238,7	6,8
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	205 045,9	216 711,5	(11 665,6)	(5,7)
Personnel recruté sur le plan national	49 501,1	74 178,9	(24 677,8)	(49,9)
Volontaires des Nations Unies	28 327,6	22 091,6	6 236,0	22,0
Personnel temporaire	5 386,4	4 032,9	1 353,5	25,1
Total partiel	288 261,0	317 014,9	(28 753,9)	(10,0)
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	266,3	257,1	9,2	3,5
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	184,5	468,8	(284,3)	(154,1)
Voyages	4 684,9	6 973,3	(2 288,4)	(48,8)
Installations et infrastructures	177 140,7	168 772,5	8 368,2	4,7
Transports terrestres	24 371,9	30 620,7	(6 248,8)	(25,6)
Transports aériens	263 105,6	228 390,1	34 715,5	13,2
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—
Communications	50 134,7	39 911,4	10 223,3	20,4
Informatique	20 447,7	24 750,2	(4 302,5)	(21,0)
Santé	21 280,0	19 652,5	1 627,5	7,6
Matériel spécial	8 119,2	6 987,6	1 131,6	13,9
Fournitures, services et matériels divers	46 568,2	42 829,8	3 738,4	8,0
Projets à effet rapide	4 000,0	1 709,1	2 290,9	57,3
Total partiel	620 303,7	571 323,1	48 980,6	7,9
Total brut	1 689 305,5	1 615 840,1	73 465,4	4,3
Recettes provenant des contributions du personnel	28 161,8	29 221,4	(1 059,6)	(3,8)
Total net	1 661 143,7	1 586 618,7	74 525,0	4,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	1 689 305,5	1 615 840,1	73 465,4	4,3

B. Dépenses au Centre de services régional d'Entebbe

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	1 139,9	1 204,1	(64,2)	(5,6)
Personnel recruté sur le plan national	35,5	–	35,5	100,
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire	–	–	–	–
Total partiel	1 175,4	1 204,1	(28,7)	(2,4)
Dépenses opérationnelles				
Consultants	–	–	–	–
Voyages	19,2	49,5	(30,3)	(157,8)
Installations et infrastructures	1 978,7	211,0	1 767,7	89,3
Transports terrestres	33,4	45,6	(12,2)	(36,5)
Transports aériens	–	–	–	–
Communications	23,5	5,3	18,2	77,4
Informatique	15,9	21,7	(5,8)	(36,5)
Santé	2,5	7,1	(4,6)	(184,0)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériels divers	3,4	33,2	(29,8)	(876,5)
Total partiel	2 076,6	373,4	1 703,2	82,0
Total brut	3 252,0	1 577,5	1 674,5	51,5
Recettes provenant des contributions du personnel	148,9	115,5	33,4	22,4
Total net	3 103,1	1 462,0	1 641,1	52,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	3 252,0	1 577,5	1 674,5	51,5

C. Récapitulatif des réaffectations de ressources

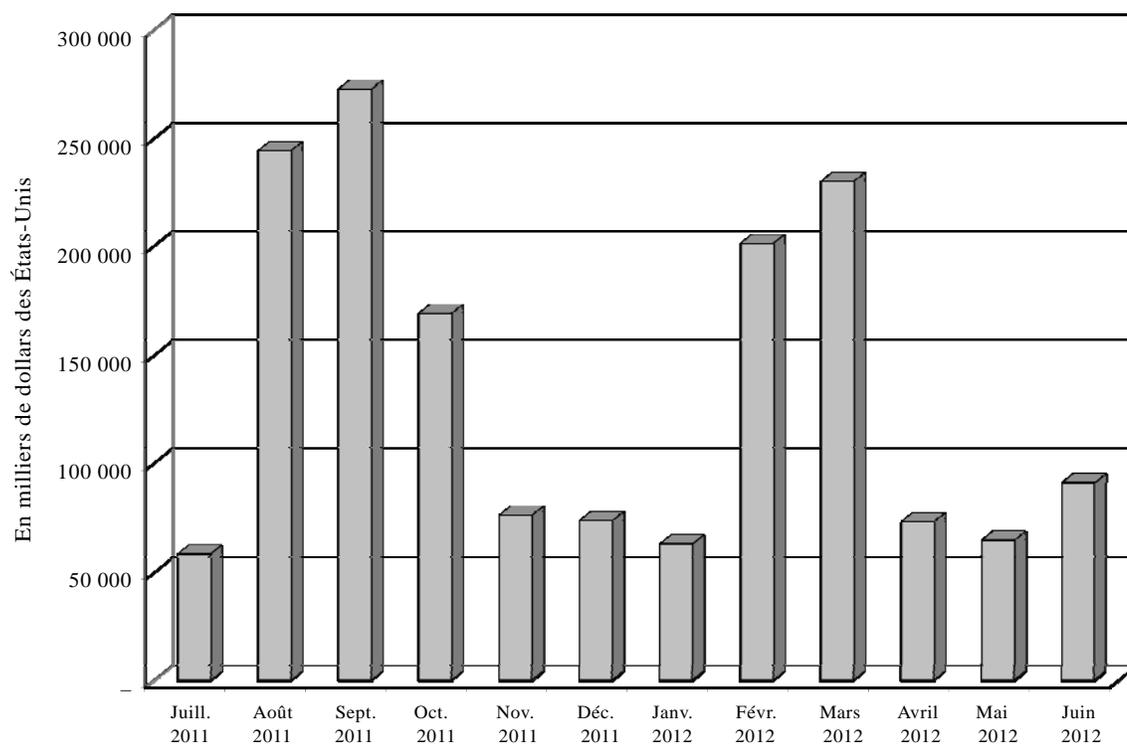
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	780 740,8	(34 126,5)	746 614,3
II. Personnel civil	288 261,0	40 823,5	329 084,5
III. Dépenses opérationnelles	620 303,7	(6 697,0)	613 606,7
Total	1 689 305,5	–	1 689 305,5
Pourcentage de réaffectations			2,4

72. Les fonds provenant des catégories I (Militaires et personnel de police) et III (Dépenses opérationnelles) ont été réaffectés en raison d'importants besoins en personnels recrutés sur les plans international et national, résultant de taux de vacance moins élevés que prévu, de la révision des barèmes des traitements et du taux de change effectif de la monnaie locale par rapport au dollar plus élevé au cours de la période considérée.

73. La sous-utilisation des crédits prévus au titre des militaires et du personnel de police s'explique principalement par l'immobilisation et le non-déploiement de matériel majeur appartenant aux contingents, qui s'est traduit par des dépenses effectives plus faibles que prévu au titre des remboursements versés aux pays fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées, tandis que la réduction des ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles résultait essentiellement du fait que les activités de transport aérien ont été moins importantes que prévu.

D. Évolution des dépenses mensuelles



74. Le niveau plus élevé des dépenses en septembre 2011 et en mars 2012 s'explique par les remboursements aux gouvernements concernés du coût des services fournis par leurs contingents et leurs unités de police constituées. Le niveau plus élevé des dépenses en août 2011 et en février 2012 résulte principalement de l'inscription au compte de l'Opération d'obligations concernant les rations et la location et l'exploitation du parc aérien.

E. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	8 031,3
Recettes diverses ou accessoires	6 079,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(1,7)
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	62 863,7
Total	76 972,3

F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	84 229,7
Unités de police constituées	14 288,1
Total partiel	98 517,8
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	40 341,8
Communications	16 826,6
Santé	16 784,7
Matériel spécial	6 958,8
Total partiel	80 911,9
Total	179 429,7

<i>Facteurs applicables à l'Opération</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de l'Opération			
Contraintes du milieu	2,6	1 ^{er} janvier 2008	–
Usage opérationnel intensif	3,8	1 ^{er} janvier 2008	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	3,3	1 ^{er} janvier 2008	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0-3,0		

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur réelle</i>
Accord sur le statut des forces ^a	1 353,2
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	1 353,2

^a Valeur des terres mises à disposition par le Gouvernement soudanais conformément à l'accord sur le statut des forces.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	559,1	4,4 %

75. Le solde inutilisé s'explique principalement par des dépenses effectives moins importantes que prévu pour l'indemnité de subsistance (missions) et les frais de voyage en raison d'un déploiement plus lent que prévu des observateurs militaires du fait des retards survenus dans la délivrance des visas (le taux moyen de vacance a été de 17,3 %, alors que le budget prévoyait un taux de 10 %) et de la baisse du coût moyen de rotation, à 2 118 dollars par personne contre un coût budgétisé de 4 592 dollars, étant donné qu'un plus grand nombre d'observateurs militaires sont venus de pays voisins.

76. Le montant effectif de l'indemnité de subsistance prend en compte le versement de l'intégralité des indemnités de subsistance (missions) à 165 observateurs militaires, en moyenne, contre 94 selon les estimations des dépenses, un logement ayant été mis à la disposition de 50 d'entre eux au cours de l'exercice 2011/12.

	<i>Écart</i>	
Contingents	37 284,3	7,1 %

77. Le solde inutilisé s'explique principalement par des dépenses moins importantes que prévu au titre des remboursements effectués aux gouvernements fournissant des contingents pour la fourniture de matériel, en raison de taux d'immobilisation plus élevés que prévu et de retards dans le déploiement du matériel majeur appartenant aux contingents, ainsi que par des frais de voyage moins élevés que prévu, la relève des contingents des pays voisins ayant été effectuée avec les moyens aériens des Nations Unies et non par les vols affrétés assurés par des compagnies privées prévus dans le budget. Le solde inutilisé s'explique en outre par la diminution des dépenses prévues au titre des rations en raison de l'abaissement du plafond prévu (coût moyen de 9,98 dollars par personne

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les variations sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins plus ou moins 5 % ou 100 000 dollars.

et par jour, contre 11,11 dollars inscrits au budget) et l'abaissement du coût de livraison (coût moyen de 2,98 dollars par personne et par jour, contre un coût budgétisé de 3,51 dollars) consécutif à une réduction des services de pont aérien à destination de divers sites.

78. Le solde inutilisé a été en partie contrebalancé par des dépenses supplémentaires au titre de l'indemnité de permission versée aux contingents pour les 15 jours accumulés et des remboursements aux gouvernements aux taux standard du coût des contingents, en raison d'un déploiement moyen de 17 393 militaires (à l'exclusion des fonctionnaires et agents de liaison), contre 17 331 prévus au budget.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	5 939,2	3,6 %

79. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par la réduction des dépenses au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement de la Police des Nations Unies (en moyenne de 2 930 membres au lieu des 3 131 prévus); cette situation reflète les difficultés rencontrées par l'Opération à cause de problèmes de délivrance de visas et du manque d'empressement des États Membres à fournir des fonctionnaires de police de langue arabe); il faut également tenir compte de la baisse du coût moyen de rotation à 2 193 dollars par personne contre un coût budgétisé de 4 592 dollars par personne.

80. Le solde non utilisé a été en partie contrebalancé par des dépenses supplémentaires pour le versement de l'intégralité des indemnités de subsistance (missions) à un effectif moyen de 2 326 membres de la police contre 1 252 selon les estimations des dépenses, dont 604 se sont vu fournir un logement au cours de l'exercice 2011/12.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	9 456,1	13,0 %

81. Le solde inutilisé s'explique principalement par des dépenses moins importantes que prévu au titre du remboursement des gouvernements fournissant des unités de police constituées pour le matériel appartenant aux contingents, en raison des taux plus élevés que prévu d'immobilisation et de non-déploiement de matériel majeur tel que spécifié dans les mémorandums d'accord, et les services fournis par le personnel des unités en question. Alors qu'il était prévu de déployer un effectif moyen de 2 394 membres d'unités de police constituées au cours de la période considérée, le déploiement effectif moyen a été de 2 233 membres.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(11 665,6)	(5,7 %)

82. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le recrutement plus rapide que prévu de personnel civil international. Alors que les ressources budgétaires approuvées étaient fondées sur un taux de vacance de 15 %, le taux effectif pour la période considérée a été en moyenne de 13,3 %. L'écart s'explique en outre par l'augmentation des dépenses au titre des traitements et dépenses

communes de personnel par rapport aux prévisions du budget de l'exercice 2011/12, notamment en raison d'ajustements effectués en application de la résolution 65/248 de L'Assemblée générale relative à l'harmonisation des conditions d'emploi applicables dans les lieux d'affectation hors Siège.

83. Le dépassement de crédits a été en partie compensé par la sous-utilisation des crédits prévus au titre des contributions du personnel, en application de la révision des taux révisés approuvée par l'Assemblée générale aux termes de sa résolution 66/235.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(24 677,8)	(49,9 %)

84. Le dépassement de crédits est dû à : a) un recrutement de personnel national plus élevé que prévu (taux de vacance effectifs de 12,9 % et 27,6 % pour les agents des services généraux et les administrateurs recrutés sur le plan national respectivement, alors que le budget prévoyait des taux de 20 % et 30 %), en raison du renforcement de la campagne de recrutement lancée par la MINUAD à la radio, dans la presse écrite et sur son site Web; b) l'application de barèmes des traitements révisés à compter de mars 2011; c) au taux de change effectif de la monnaie locale par rapport au dollar plus élevé que prévu au cours de la période (2,98 livres soudanaises pour 1 dollar des États-Unis, à comparer à celui de 3,09 livres pour 1 dollar appliqué dans le budget).

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	6 236,0	22,0 %

85. Le solde inutilisé s'explique principalement par des dépenses moins importantes que prévu au titre des indemnités de subsistance et de réinstallation des Volontaires des Nations Unies, en partie en raison d'un taux de vacance effectif plus élevé que celui prévu au budget (taux effectif de 22,2 % contre les 20 % prévus), et par le fait qu'aucune dépense n'a été engagée au titre des congés de détente, les vols réguliers à destination du lieu désigné, Entebbe, étant assurés par les moyens de l'Opération.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 353,5	25,1 %

86. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que le taux de vacance moyen (27,3 %) pour le recrutement de personnel international, a été supérieur aux prévisions budgétaires (10 %).

	<i>Écart</i>	
Consultants	(284,3)	(154,1 %)

87. Le dépassement de crédits est imputable au fait que l'Opération a dû faire appel aux services de consultants dans des domaines spécialisés et essentiels dans

lesquels elle ne disposait pas de personnel ayant les compétences requises, alors qu'aucun crédit n'avait été prévu au budget à cet effet. Au cours de la période considérée, des consultants ont été engagés (pour des activités autres que la formation) aux fins suivantes : a) prodiguer des conseils sur les mécanismes viables permettant de faciliter le dialogue avec la société civile, d'identifier des partenaires stratégiques et d'élaborer un plan en vue du dialogue entre les parties concernées, et de concevoir un cadre pour la paix et la stabilité, sachant que le relèvement rapide et la reconstruction sont des priorités; b) faire en sorte que les aspects essentiels du processus de paix soient correctement traités; c) conseiller le Représentant spécial conjoint et le Conseil consultatif pour la justice, la responsabilité, la vérité et la réconciliation sur les politiques et les programmes liés au processus politique et visant à garantir un environnement propice au relèvement et la reconstruction; d) conceptualiser, planifier et mettre en œuvre le plan de travail pour le Processus de dialogue et de consultation Darfour-Darfour, en ce qui concerne en particulier les questions relatives aux terres et aux ressources, à la sécurité, à la réconciliation, à la démocratie et au relèvement.

88. Le dépassement de crédits a été compensé en partie par la sous-utilisation des crédits au titre des formateurs, grâce au plan révisé de l'Opération, qui mettait l'accent sur la réalisation d'économies par un recours plus important à l'apprentissage en ligne et l'organisation de programmes de formation de formateurs supplémentaires afin de constituer des viviers de formateurs compétents pour divers sujets et domaines de spécialisation.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(2 288,4)	(48,8 %)

89. Le dépassement de crédits s'explique par le coût plus élevé que prévu des voyages non liés aux activités de formation à l'intérieur et à l'extérieur de la zone concernée. L'augmentation des ressources nécessaires au titre des voyages entrepris à l'intérieur de la zone de l'Opération est liée à l'accroissement de l'appui logistique, administratif et fonctionnel fourni aux bases d'opérations en vue de l'inspection des munitions et explosifs, à l'accompagnement de matériel appartenant à l'ONU, aux patrouilles intégrées à long rayon d'action, au dédouanement du matériel, au transfert de véhicules, de matériel et de conteneurs, à l'installation et à l'entretien d'engins du génie, à des enquêtes et à des visites d'évaluation. Les dépenses supplémentaires au titre des voyages effectués à l'extérieur de la zone de l'Opération étaient principalement liées : a) à des activités de médiation et des consultations politiques relatives au processus de paix; b) à des visites d'inspection avant déploiement; c) à la coordination des vols de relève.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	8 368,2	4,7 %

90. Le solde inutilisé est principalement dû au fait que le montant des dépenses a été inférieur aux précisions pour : a) les remboursements aux gouvernements fournisseurs de contingents au titre du soutien autonome, lequel a été moins important que spécifié dans les mémorandums d'accord signés; b) les services de construction, du fait de la décision de reporter la construction prévue de centres de police de proximité en attendant les résultats de l'examen des fonctionnaires en

tenue, de la dégradation des conditions de sécurité dans les bases d'opérations, des retards dans la passation de marchés concernant la construction de trois barrages en terre et des retards pris dans l'acquisition de terrains pour la construction de sites de décharge contrôlée; c) l'acquisition de citernes à eau et de fosses septiques, reportée aux années suivantes pour permettre l'installation du matériel existant; et d) les services d'entretien, en raison d'une décision de l'administration d'assurer l'élimination des déchets en ayant recours aux capacités internes.

91. La réduction des crédits nécessaires a été partiellement contrebalancée par des dépenses supplémentaires : a) au titre du poste carburants et lubrifiants, étant donné que l'Opération demeure tributaire de groupes électrogènes à forte puissance pour assurer une alimentation ininterrompue en électricité dans sa zone d'intervention, qu'une réserve stratégique de carburant a été créée et que le prix du carburant diesel a augmenté de 21,5 % (prix moyen effectif de 1,58 dollar le litre, contre 1,30 dollar prévu au budget); b) pour l'acquisition de matériel d'hébergement destiné à meubler les logements que l'ONU a mis à la disposition de son personnel dans la zone de mission, ainsi que les résidences réservées aux hôtes et à remplacer les unités détériorées en raison des conditions environnementales difficiles au Darfour.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(6 248,8)	(25,6 %)

92. Le dépassement de crédits est imputable à l'achat imprévu de véhicules, afin de créer des capacités internes ou de les renforcer, de manière à réduire la dépendance à l'égard de prestataires extérieurs, d'où l'acquisition de trois appareils de forage et de compresseurs destinés à augmenter les ressources en eau et de nouveaux véhicules lourds, de matériel de manutention et de remorques, destinés à appuyer les opérations de contrôle des mouvements au sein des postes de commandement de secteur et des bases d'opérations. Le dépassement est également imputable à l'augmentation de la consommation de carburant, due à la mise en place d'une réserve stratégique correspondant à 30 jours d'approvisionnement et à un renchérissement du carburant diesel (1,58 dollar le litre contre 1,30 dollar prévu au budget).

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	34 715,5	13,2 %

93. Le solde inutilisé s'expliquait principalement par la baisse des dépenses au titre de la location et de l'exploitation des aéronefs de l'Opération, résultant principalement : a) du non-déploiement d'un avion sur les 10 prévus et de 3 hélicoptères sur les 33 prévus; b) de l'immobilisation d'un avion IL-76 et de deux hélicoptères Mi-26, suite à la réorganisation de la flotte de l'Opération dans le cadre d'accords régionaux mis en œuvre par l'intermédiaire du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, qui ont permis de réaliser des économies d'un montant de 20,9 millions de dollars; et c) des restrictions imposées concernant les vols, y compris une interdiction temporaire visant les appareils militaires et civils de l'ONU en direction et en provenance de Nyala, Darfour méridional, pour des raisons de sécurité; le refus d'habilitation de sécurité; et les restrictions imposées sur les opérations des hélicoptères tactiques Mi-35. Si le nombre d'heures de vol prévu

était de 8 580 heures pour les avions et 22 739 heures pour les hélicoptères, les chiffres effectifs s'établissaient à environ 7 124 et 18 829 heures respectivement.

94. Les économies réalisées ont été en partie annulées par des dépenses supplémentaires imprévues pour l'achat de systèmes de balisage lumineux qui ont permis de mettre les aéroports à niveau et d'offrir un appui 24 heures sur 24 et sept jours sur sept aux opérations à Al-Fasher, Nyala et El Geneina, conformément au mémorandum d'accord signé par la MINUAD et la Direction soudanaise de l'aviation civile.

	<i>Variation</i>	
Communications	10 223,3	20,4 %

95. Le solde inutilisé était principalement imputable à la baisse des dépenses à engager au titre : a) des services de communication – les services de téléphonie satellitaire et mobile ayant été moins utilisés que prévu, au profit des raccordements PABX et des radiocommunications, dans tous les secteurs et bases d'opérations; b) des pièces détachées, du fait de retards dans la procédure de passation de marchés; c) des remboursements au titre du soutien autonome aux pays fournisseurs de contingents en raison du déploiement plus lent que prévu du matériel appartenant aux contingents et du nombre inférieur aux prévisions d'articles répondant aux normes applicables au soutien logistique autonome; et d) des services d'appui aux communications pour le personnel contractuel spécialisé.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(4 302,5)	(21,0 %)

96. Les dépenses supplémentaires ont été induites par l'acquisition de matériel informatique pour équiper les nouveaux bureaux en dur dans toute la zone concernée pour remplacer l'envoi qui n'avait pas été traité comme prévu par les services des douanes, et par la constitution de stocks supplémentaires de pièces détachées pour mettre à niveau les services Dimetra endommagés et assurer la maintenance de l'équipement à énergie solaire et de la tour de télécommunications.

	<i>Variation</i>	
Santé	1 627,5	7,6 %

97. Le solde inutilisé s'expliquait principalement par des dépenses inférieures aux prévisions pour ce qui est : a) des services médicaux – le personnel de la mission recourant davantage aux installations médicales de l'Opération dans toute la zone concernée; b) des remboursements, au titre du soutien autonome aux gouvernements fournisseurs de contingents – les niveaux effectifs de soutien autonome ayant été inférieurs à ce qui avait été prévu dans les mémorandums d'accord applicables; et c) des fournitures médicales, du fait des restrictions imposées par le Gouvernement hôte aux fournitures relatives à la santé procréative.

98. Le montant non dépensé a en partie été annulé par l'acquisition imprévue de matériel radiologique destiné à mettre à niveau l'unité de radiologie d'un hôpital de niveau II appartenant à l'ONU, pour répondre aux besoins opérationnels.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	1 131,6	13,9 %

99. Le solde inutilisé était imputable essentiellement à des dépenses moins élevées que prévu concernant les remboursements au titre du soutien autonome aux pays fournisseurs de contingents en raison du déploiement plus lent que prévu du matériel appartenant aux contingents et du nombre inférieur aux prévisions d'articles répondant aux normes applicables au soutien logistique autonome.

	<i>Variation</i>	
Fourniture, services et matériel divers	3 738,4	8,0 %

100. Le solde inutilisé s'expliquait principalement par des dépenses moins importantes que prévu au titre du désarmement, de la démobilisation, et de la réintégration des éléments armés, faute d'un accord de paix global et du fait que les éléments des parties au conflit mettaient longtemps à rentrer chez eux; par ailleurs, le montant des frais bancaires et les coûts de transaction ont été moins importants que prévu en raison de restrictions temporaires imposées par le Gouvernement hôte qui ont conduit à réduire considérablement la portion du traitement des fonctionnaires payable au Darfour.

101. Le solde inutilisé a été en partie annulé par la hausse des crédits demandés pour les dépenses de fret et frais connexes : en raison de l'augmentation des prix, il a fallu faire appel à un fournisseur de services logistiques externe, en vue de combler le retard pris dans les expéditions de matériels appartenant à l'ONU; et du fait qu'il a fallu établir un contrat pour les services de manutention du fret et les services d'assistance en escale à l'aéroport de Khartoum, suite au transfert du terminal réservé à l'ONU au terminal national.

	<i>Variation</i>	
Projets à effet rapide	2 290,9	57,3 %

102. Le solde inutilisé était dû à un certain nombre de graves problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de projets à effet rapide dans la zone de la mission; par exemple, les capacités des partenaires d'exécution dans les domaines de la planification et de la gestion des projets, ainsi que de l'information financière, étaient insuffisantes; par ailleurs, les conditions de sécurité applicables aux établissements de niveau IV dans la zone de la mission ont entraîné des restrictions d'accès qui ont limité les possibilités de planification, de suivi et d'évaluation des activités liées aux projets. Par ailleurs, la restructuration de la gestion des projets a entraîné la suspension de l'approbation et de la mise en œuvre de tout nouveau projet.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

103. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre concernant le financement de la MINUAD sont les suivantes :

a) Se prononcer sur l'affectation du solde inutilisé de 73 465 400 dollars relatif à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012;

b) Se prononcer sur l'affectation des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2012, qui s'élèvent à 76 972 300 dollars, provenant d'intérêts créditeurs (8 031 300 dollars), de recettes diverses ou accessoires (6 079 000) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (62 863 700 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (1 700 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 65/305 et 66/279

Demande

Mesure prise

Le Comité engage instamment la MINUAD, ainsi que les départements compétents du Siège, à réfléchir à des mesures supplémentaires pour recruter et conserver du personnel qualifié, notamment en perfectionnant les équipements collectifs, en mettant des logements adéquats à la disposition de tous les membres du personnel civil et en fournissant aux membres du personnel des services sociaux et d'accompagnement spécifiquement conçus pour les aider à faire face aux conditions éprouvantes et à l'isolement. Le Secrétaire général devrait rendre compte des résultats de ces actions dans le rapport pertinent sur l'exécution du budget. (A/65/743/Add.13, par. 38)

Le Comité consultatif a pris note du grand nombre de projets de construction et de chantiers à exécuter au cours de l'exercice, ainsi que des difficultés logistiques et des retards qu'a rencontrés l'Opération au cours de l'exercice. Il compte que la MINUAD surveillera étroitement tous les projets de construction et les chantiers pour veiller à ce qu'ils soient achevés comme prévu d'ici à la fin de l'exercice 2011/12. (A/65/743/Add.13, par. 47)

La MINUAD a pris des mesures pour attirer et retenir du personnel qualifié, notamment à l'aide d'un mécanisme de sélection sur fichier. Elle a en outre fait des progrès remarquables pour ce qui est d'améliorer les conditions de vie de son personnel, ce qui s'est répercuté sur les taux de rétention. Toutefois, les délais considérables d'obtention des visas émis par le Gouvernement hôte continuent d'être un obstacle, empêchant de pourvoir les postes en temps utile.

Dans le cadre des efforts qu'elle mène pour continuer d'améliorer la gestion et la mise en œuvre des projets, la MINUAD a créé un groupe de gestion des projets afin de superviser tous les projets de construction et projets techniques. Le groupe est notamment chargé de définir des objectifs clairs et réalisables pour chaque projet; de déterminer les besoins; et de gérer, suivre et contrôler tous les aspects des projets, compte tenu des objectifs de résultats fixés, y compris les paramètres coût, délai, ampleur et qualité. Prenant note des retards qu'avait entraînés la procédure de préapprobation obligatoire, la MINUAD a pris des mesures pour lancer la procédure

Le Comité prend note des mesures supplémentaires que la MINUAD a prises pour enregistrer et contrôler la consommation de carburant et veut croire que celles-ci amélioreront l'efficacité de ses activités de gestion des carburants. Des informations sur les résultats obtenus devraient être fournies dans le cadre du rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice 2011/12. (A/65/743/Add.13, par. 51)

Le Comité se félicite que l'Opération continue de participer aux activités de déminage, notamment à celles de sensibilisation aux dangers des mines, et attend avec intérêt d'être informé des résultats obtenus à cet égard dans le cadre du rapport sur l'exécution du budget. (A/65/743/Add.13, par. 59)

Le Comité prend note des mesures d'économie prises par l'Opération et compte que le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2011/12 indiquera que ces économies ont été effectivement réalisées. (A/66/718/Add.16, par. 17)

Le Comité rappelle la préoccupation et l'opinion qu'il avait formulées concernant les difficultés qu'éprouvait la MINUAD à attirer et à retenir un personnel qualifié et les répercussions de cette situation sur l'exécution du mandat de la Mission (A/65/743/Add.13), par. 37 et 38). (A/66/718/Add.16, par. 29)

Le Comité note que la construction, au titre de l'indemnité de subsistance, de bâtiments destinés à loger 1 500 agents a été achevée, ce qui a amélioré les conditions de vie. Il exhorte donc la MINUAD à redoubler d'efforts pour surmonter les autres problèmes qui font obstacle au recrutement et au maintien d'un personnel qualifié, et à en faire rapport dans le cadre du prochain rapport sur l'exécution du budget. (A/66/596, par. 24 et 29)

plus tôt dans l'exercice financier, afin d'assurer l'achèvement des projets de construction dans les délais requis.

En septembre 2011, la MINUAD a terminé la mise en place d'un système électronique de gestion en ligne des carburants (eFuel) à tous les points de distribution de carburant dans sa zone d'opérations. Grâce à ce système, les quantités de carburant fournies aux machines sont enregistrées avec précision et rapidité. On a ainsi pu détecter les cas de détournements et de consommation anormale, et on dispose d'éléments plus rationnels et réalistes pour déterminer, en fonction des schémas effectifs de consommation, les besoins en carburant à prévoir dans le budget de l'Opération. En outre, eFuel aide la MINUAD à normaliser les procédures de planification de la consommation de carburant, permettant une meilleure gestion et une meilleure régulation des stocks, ainsi qu'un suivi efficace de l'exécution du budget, facilitant l'établissement de rapports à ce sujet.

Le Bureau de la neutralisation et des munitions a dispensé une formation sur les restes explosifs de guerre et les engins non explosés à 76 110 civils, y compris des femmes et des enfants, dans les communautés concernées et les camps de personnes déplacées, atteignant 95 % de son objectif.

Les mesures qui ont été prises pour améliorer l'efficacité ont permis de réaliser des économies de 78 millions de dollars, contre le montant initial estimé à 17,1 millions de dollars prévus (voir la section II.C du présent rapport pour plus d'informations).

En vue de recruter et de retenir du personnel qualifié, la MINUAD a encouragé les candidatures internes, approuvées par le Conseil central de contrôle pour le personnel des missions/Conseil central de contrôle. Parmi les autres stratégies adoptées, on mentionnera le versement d'une indemnité de fonctions aux fonctionnaires exerçant des responsabilités de haut niveau et à ceux réaffectés au sein d'une même mission, ce qui a eu un effet positif sur le taux de rétention.

*Demande**Mesure prise*

Le Comité se félicite du travail effectué par la MINUAD concernant la localisation, l'enlèvement et la destruction des restes explosifs de guerre et l'information fournie à ce sujet aux communautés touchées. Il attend avec intérêt de recevoir des informations sur les résultats de ces activités dans le cadre du rapport sur l'exécution du budget. (A/66/718/Add.16, par. 67)

Le Comité attend avec intérêt que le Secrétaire général rende compte des résultats de l'examen du Bureau de liaison de Khartoum dans son rapport sur l'exécution du budget correspondant. (A/66/718/Add.16, par. 70)

Le Comité prend note des mesures prises jusqu'à présent par la MINUAD pour donner effet aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes et demande que l'Opération rende compte des progrès accomplis dans son prochain rapport sur l'exécution du budget. (A/66/718/Add.16, par. 76)

Le Bureau de la neutralisation des munitions a procédé à des évaluations d'urgence des engins non explosés sur une zone de 461 km², plus étendue que celle prévue à l'origine, ainsi qu'à l'inspection de 3 299 km de routes nouvelles et de routes susceptibles d'avoir été recontaminées lors du conflit en cours (atteignant 66 % de l'objectif fixé). Au total, 187 munitions non explosées ont été localisées et détruites pendant les opérations (31 % de l'objectif). L'inspection des routes et la destruction de munitions non explosées ont donné des résultats inférieurs aux projections car il n'a pas été possible d'accéder aux zones concernées pour des raisons de sécurité.

L'examen du Bureau de liaison de Khartoum fait partie intégrante d'une étude détaillée des effectifs du personnel civil effectuée actuellement par la MINUAD dans le cadre d'un examen plus large de sa structure civile. Parallèlement, l'Opération a présenté une demande officielle au Gouvernement soudanais concernant l'allocation d'un terrain qui lui permettra d'installer ses propres locaux, compte tenu de ses besoins futurs, étant donné que son bail expirera en juin 2014.

La MINUAD a aussi créé, au sein du Bureau du Directeur de l'appui à la mission, un groupe de gestion des risques et chargé de veiller à l'application des recommandations et observations d'audit formulées par le Bureau des services de contrôle interne et le Comité des commissaires aux comptes.